

Zeitschrift: Arbido-R : Revue

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 8 (1993)

Heft: 2

Rubrik: Architecture et aménagement des bibliothèques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Architecture et aménagement des bibliothèques*

Genève a accueilli, du 23 au 25 septembre 1992, le congrès et l'Assemblée générale annuelle de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses. Le thème du congrès étant «Architecture et aménagement des bibliothèques», plusieurs exposés furent proposés aux bibliothécaires présents, relatifs à cet aspect important de la gestion des bibliothèques. A tout seigneur tout honneur, les textes sélectionnés ci-après sont introduits par quelques pensées de Mario Botta, livrées aux congressistes par cette personnalité marquante et fort attachante. Suivent les nouvelles de la Zentralbibliothek de Zurich, actuellement en transformation, ainsi que la description d'une étude intéressante, concernant le «corporate design» (l'«image») de la Stadt- und Universitätsbibliothek de Berne. La situation des bibliothèques universitaires françaises est enfin décrite sans complaisance dans une dernière contribution très détaillée, qui soulève des problèmes se posant certainement aussi dans notre pays.

Der Kongress und die jährliche Generalversammlung des BBS haben vom 23. September bis zum 25. September 1992 in Genf stattgefunden. Unter dem Kongressmotto «Bibliotheksarchitektur und Bibliotheksbau» wurden für die anwesenden Bibliothekarinnen und Bibliothekare verschiedene Referate gehalten, die diesen wichtigen Aspekt in der Bibliotheksführung behandelten. Die ausgewählten Texte werden durch einige Überlegungen von Mario Botta, einer äusserst einnehmenden

Mémoires de Villeurbanne

En 1964, la ville de Villeurbanne, à l'ouest de Lyon, a choisi un concepteur pour la construction d'une nouvelle médiathèque. C'est à ce moment-là que Mario Botta a été nommé et il a écrit ces quelques lignes. Il y parle de son

den und markanten Persönlichkeit, eingeleitet. Es folgen Neuigkeiten von der Zentralbibliothek Zürich, die sich im Umbau befindet, darauf eine Beschreibung einer interessanten Studie über das «corporate design» (Erscheinungsbild) der Stadt- und Universitätsbibliothek Bern. In einem letzten ausführlichen Bericht wird die Situation der französischen Universitätsbibliotheken schonungslos beschrieben, und es werden darin Probleme angesprochen, die sicher auch auf unser Land zutreffen.

Dal 23 al 25 settembre 1992 Ginevra ha accolto il congresso e l'Assemblea generale annuale dell'Associazione delle biblioteche e dei bibliotecari svizzeri. Essendo il tema del congresso «Architettura e sistematizzazione delle biblioteche», ai bibliotecari presenti sono state proposte diverse relazioni che riguardano questo aspetto importante della gestione delle biblioteche. Siccome «date a Cesare quel che é di Cesare», i testi selezionati qui di seguito sono introdotti da alcune riflessioni espresse ai congressisti da Mario Botta, forte e fascinante personalità. Seguono notizie sulla Zentralbibliothek di Zurigo, attualmente in fase di trasformazione, così come la descrizione di un interessante studio che riguarda il «corporate design» (l'«immagine») della Stadt- und Universitätsbibliothek di Berna. La situazione delle biblioteche universitarie francesi è infine descritta senza indulgenza, in un ultimo contributo assai dettagliato che solleva problemi che si presentano sicuramente anche nel nostro paese.

* Choix d'exposés présentés lors du congrès et de l'Assemblée générale de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses, Genève, 23–25 septembre 1992

Mario Botta, ou quelques réflexions spontanées livrées aux bibliothécaires présents à Genève*

Les documents sont à la disposition de toute personne désireuse d'en faire un compte-rendu, pour être publié dans notre revue. N'hésitez pas à nous faire demander.

Je ne sais pas si j'arriverai à vous emmener au paradis comme disait Borgès, je pense que ma tâche est beaucoup plus simple, d'essayer de monter au paradis à travers quelques expériences.

En effet, j'ai accepté de venir ici à votre congrès pour vous parler de trois projets dans lesquels j'ai eu l'occasion de me confronter au thème de la bibliothèque.

Trois projets à trois échelles différentes mais qui parlent tous les trois du même principe, du rapport de l'homme avec le livre, et du rapport de la bibliothèque, de ce patrimoine millénaire, de ce coffre, de ce trésor qui se présente au milieu de la ville avec son contexte urbain. Je dois dire que mon souvenir de la bibliothèque est un très beau souvenir; la meilleure bibliothèque que je connaisse est celle que j'ai fréquentée jeune, presque adolescent à Venise le soir, la bibliothèque Marciana, au milieu de la ville de Venise. C'était un sentiment extraordinaire, pas simplement d'un service, on allait le soir, on rentrait dans la bibliothèque, puisque c'était comme une sorte de synthèse des événements de la journée, la bibliothèque était l'endroit capable de nous recueillir, puisque nous étions à étudier à Venise. La bibliothèque nous recevait au milieu de la ville, dans l'endroit le plus beau, la place San Marco, dans l'aile du Sansovino; il y avait à côté des services qu'elle nous donnait cette idée d'un patrimoine millénaire qu'il y avait derrière nous. Nous n'allions pas simplement là pour étudier, mais aussi pour le plaisir de feuilleter les livres, d'interroger l'histoire, de parler avec une mémoire écrite, imprimée, qui nous sollicitait, c'était une manière d'étudier, simplement le fait d'être présent le soir, dans le silence de Venise, avec tout ce patrimoine, cet héritage culturel qui était derrière nous.

Bien, moi je pense que si la bibliothèque à l'intérieur de la ville d'aujourd'hui pouvait arriver à parler avec la même intensité de ce sentiment important, je pense que nos villes deviendraient un peu plus riches. Le but final du travail pour lequel on est engagé, c'est celui de

donner un peu plus de qualité de vie, à l'homme; je pense que la bibliothèque peut la donner à travers une organisation de l'espace de vie de l'homme, à travers un système d'accueil agréable à l'homme, en ne lui donnant pas seulement des informations, pas seulement des documents, mais en lui donnant aussi toute la richesse qui nous appartient, la richesse de l'humanité entière; c'est comme entrer dans une histoire qui dépasse certainement la force que nous avons de percevoir l'héritage culturel, qui est comme une sorte de patrimoine, de don qui se présente à l'intérieur de la ville et qui est là prêt à nous parler d'une manière ouverte, d'une manière pas strictement liée à la fonction.

Je pense que la bibliothèque, c'est aussi une des grandes institutions humaines dont la ville a besoin. Nos villes, aujourd'hui, deviennent de plus en plus pauvres, la culture moderne est une culture de la banalisation, c'est une culture du nivellement de plus en plus vers le bas. Nos maisons ressemblent à la place de travail, à nos bureaux, et nos bureaux ressemblent aux fabriques et les fabriques ressemblent aux églises, à la mairie, à toutes les activités humaines...

Moi je pense qu'au contraire de cette attitude où c'est simplement l'élément fonctionnel qui dicte les lois des rapports entre l'homme et son environnement, les institutions humaines les plus fortes, comme la bibliothèque, doivent au contraire nous donner des points de repères à l'intérieur de la ville, doivent nous parler de l'imaginaire collectif possible, doivent nous parler des valeurs spirituelles présentes à l'intérieur de la vie. Au même titre que l'église, que la mairie, que le marché, que le théâtre, la bibliothèque doit jouer son rôle de témoin de l'histoire en termes positifs, de la mémoire qui est présente à l'intérieur de la ville et qui est peut-être le vrai élément qui nous pousse à vivre ensemble. Après ces réflexions qui vous disent un peu l'idée de la bibliothèque que peut avoir l'architecte d'aujourd'hui, je chercherais à vous montrer trois exemples, deux bâtis, un qui était simplement un concours: pour sa Bibliothèque nationale, la France a demandé à huit architectes étrangers et douze Français de s'occuper du projet, c'est une manière d'être vraiment européen, c'est une manière aussi de dire que la culture n'a pas de frontière. La confrontation des idées pour mieux servir l'homme d'aujourd'hui à l'intérieur de la ville de Paris, c'est le but pour lequel plusieurs architectes se sont affrontés et le fait de gagner ou de perdre le concours n'est pas important; l'important est le pari d'une bibli-

* Note de la réd.: nous avons délibérément choisi de ne proposer à nos lecteurs qu'une transcription raccourcie, à l'exclusion de toute correction importante qui aurait dénaturé les paroles de leur auteur.

thèque future – personne ne connaît exactement au-delà des moyens électroniques qui sont de nouveaux instruments, quelle est la vocation, quel est le rôle, quelle est la signification qu'elle peut avoir à l'intérieur de la ville.

Bibliothèque du Couvent des Capucins à Lugano

Mais on va commencer avec une bibliothèque beaucoup plus modeste, celle du Couvent des Capucins.

C'est une bibliothèque que j'ai réalisée à Lugano dans les années soixante-dix. L'aile du carré contigu au couvent est une aile du XVIII^e siècle qui a été ajoutée. Le thème donné était de réaliser une nouvelle bibliothèque avec une salle de lecture et un dépôt pour environ 100 000 volumes et de relier le tout avec cette aile. Il s'agissait d'intégrer une nouvelle structure à l'intérieur d'un ensemble déjà existant. Après une série d'études, nous sommes arrivés à cette solution qui a été réalisée et qui est pratiquement complètement souterraine; il ressort du jardin simplement la voûte, le triangle du lanterneau, qui est dans un certain sens, le souvenir d'une ancienne serre qu'il y avait pour cultiver la salade des Frères et que j'ai transformée en un trou de lumière capable de donner une lumière naturelle dans toute la salle; on rentre dans l'ancienne structure, c'est la structure d'accueil, une structure qui était l'ancien porche de cette aile, et après on passe à travers ce petit pont, entre la structure existante et la nouvelle dans la salle. Le dépôt est complètement enterré, il ressort seulement de deux mètres avec des petites fenêtres de ventilation, et il devient le parcours d'entrée à la bibliothèque même. On utilise la structure d'accueil pour les informations, pour de petites expositions, et après on entre dans la bibliothèque vraie, on passe au-delà du bâtiment existant et vous voyez le signe immédiat de la bibliothèque, c'est la lumière, la lumière qui ressort au niveau du jardin avec un lanterneau.

Et la bibliothèque en soi-même est un espace très simple, une grande surface sous terre. Je pense qu'un des défauts de l'architecture contemporaine, de l'architecture moderne, c'est d'avoir perdu la capacité de parler de l'orientation à l'intérieur des espaces. Et bien même si l'on se trouve sous terre, j'ai voulu que dans cette bibliothèque on puisse avoir une perception exacte de la direction de la lumière qui vient d'en haut et même de la profondeur dans laquelle on se trouve. Avoir cette capacité de maîtriser l'espace dans lequel on se trouve, je pense que c'est l'un des buts pour rejoindre une meilleure qualité de l'espace.

En l'occurrence, il s'agit d'un espace assez agréable au milieu de la ville où il y a beaucoup de circulation qui ne dérange pas les chercheurs qui viennent dans cette salle. La lumière naturelle est donnée par le grand lanterneau central et deux autres petits lanternes dans les deux coins séparés indiquant l'escalier qui, à partir de l'entrée en haut, amène dans la partie plus basse. Ce sont des matériels très simples, très humbles. Il s'agissait d'une bibliothèque pour le couvent des Frères, bibliothèque

qui est devenue publique; les Frères du couvent ont donné le patrimoine de livres que leur histoire leur avait transmis, maintenant c'est une bibliothèque laïque qui est gérée par une association qui développe la bibliothèque. Vous savez mieux que moi qu'une bibliothèque pour vivre doit être un instrument vivant et donc maintenant c'est une bibliothèque ouverte selon un certain horaire, puisque l'on a très peu d'argent pour la gérer mais qui sert beaucoup d'étudiants et beaucoup de chercheurs.

Médiathèque de Villeurbanne

En 1984, la ville de Villeurbanne, à côté de Lyon, a lancé un concours pour la construction d'une nouvelle médiathèque. Médiathèque, c'est un ensemble à caractère de service social. Il y avait un grand trou, il y avait comme toujours des parkings; la commune a lancé ce concours pour remplir ce trou, pour compléter la continuité de la ville, pour donner force à cet ensemble, mais en même temps pour signer une vocation collective, celle de la bibliothèque.

J'ai opéré avec deux intentions: celle de relier le tissu existant des bâtiments, des maisons contigües, pour consolider l'histoire et la vocation de la ville, donc un besoin de relier l'ensemble; j'ai fait ça avec un corps intermédiaire, en briques de verres qui est l'élément de liaison entre les différentes maisons linéaires, et au contraire, j'ai introduit un axe perpendiculaire qui contraste dans un certain sens avec cette idée. Il y a cette ambiguïté de vouloir constituer la continuité d'un côté et la casser de l'autre pour indiquer la vocation collective, la vocation monumentale, la vocation sociale d'une structure telle que celle de la bibliothèque. Au niveau supérieur, il y a toujours l'élément de liaison central, il y a la façade principale où sont recueillies les liaisons verticales et un trou au milieu qui devient un puits de lumière autour duquel figurent les petites places de travail et de lecture de la bibliothèque. Donc un système complexe avec le volume de liaison et l'axe qui fait une composition complètement autonome et la réponse de la grande façade sur la rue principale. Dès que l'on monte, le trou central se réduit jusqu'à devenir simplement un lanterneau de lumière dans la partie en haut; dans l'attique, il y a l'appartement du concierge et d'autres locaux de service de la bibliothèque.

Le lanterneau qui à partir d'un lanterneau cylindrique est un cône de lumière dans la partie en haut, s'ouvre de plus en plus jusqu'à devenir espace d'exposition dans la partie en bas. Le niveau d'entrée: il y a le rez-de-chaussée et une artothèque dans la partie basse. La partie en bas, c'est l'espace d'exposition, la partie en haut ce sont les différents services aux étages, où il y a les différentes fonctions: la bibliothèque pour les enfants, celle des adultes, une médiathèque, une série de dépôts et de locaux pour gérer la bibliothèque et tout cela est partagé, traversé par cette lumière au centre de l'étage avec une bow-window qui ressort dans la partie du vide.

La volonté aussi de casser un bâtiment qui est né avec des étages de services très simples, comme s'il s'agissait de simples bureaux et ça c'est l'élément qui donne une unité à la bibliothèque, qui donne une unité à ce système qui autrement serait simplement des étages l'un sur l'autre, c'est un système du lumière auquel tous les étages doivent faire référence.

C'est une action de reconstruction de la ville et la création de l'exception à travers cette vocation monumentale et sociale de la bibliothèque qui se différencie, qui se caractérise vis à vis des bâtiments contigus, à travers un élément plastique extraordinaire comme le cylindre sur la cour ou la façade sur l'avant.

Bibliothèque de France

C'est un grand ensemble, caractérisé par une nouvelle rue que l'on doit faire tout près de la gare d'Austerlitz; La Seine en fait partie.

Un schéma qui donne le principe de l'implantation de cette bibliothèque: la Seine qui passe, le parc de Bercy, qui se trouve sur le côté, une passerelle piétonnière, pensée comme élément de liaison avec le parc de Bercy, un grand vide, et la nouvelle bibliothèque, qui doit se situer entre le quai qui court le long de la Seine et la nouvelle rue qui est tracée dans la partie arrière. Mon projet faisait la liaison entre le quartier derrière et le parc de Bercy, comme une promenade publique qui traverse directement la bibliothèque. Le dépôt des livres qui est un socle servant de base au système de l'administration se trouve vers l'arrière et les deux grandes tours qui au contraire ressortent comme deux silos, sont des éléments capables de recueillir les espaces de travail sur la Seine même.

L'un des thèmes imposés qui n'a pas été retenu par tous les projets était la liaison de ce quartier avec le parc de Bercy à travers cette promenade. L'idée de faire que les gens soient obligés de passer à travers un foyer qui est la bibliothèque, c'est aussi un élément pour intégrer le service de la bibliothèque à tout le quartier résidentiel qu'il y a dans la partie arrière, une sorte d'élément intermédiaire entre le parc, le temps libre et la résidence qui se trouve de l'autre côté. Cette idée était pour moi une des idées porteuses de ce projet, c'était justement de faire que la liaison ne soit pas simplement une liaison technique, mais qu'elle devienne un vrai élément qui amène à cette place, couverte, à partir de laquelle on peut accéder aux différents services de la bibliothèque et que l'on est obligé de traverser pour aller dans le quartier résidentiel qu'il y aura dans la partie arrière. C'est le système de ce passage que j'ai cherché à expliquer à Mitterrand, mais il n'a pas aimé, et même Lang qui l'assiste, un peu perplexe, ne nous a pas donné l'aide que l'on souhaitait...

J'aimais beaucoup mon projet, ce projet de construire un tel édifice: c'est donc finalement un jeune architecte français, Dominique Perrot, qui a gagné ce concours.



SWETSCAN kann die Erschließung der Zeitschriftenliteratur bis zu 80% verbessern.

SWETSCAN kann mit diesem neuen Service, der individuell auf die Bedürfnisse der einzelnen Bibliotheken zugeschnitten ist, gescannte Inhaltsverzeichnisse von 6000 wissenschaftlichen Zeitschriften sofort nach Erscheinen anbieten. Der Titelbestand wird laufend erweitert.

SWETSCAN kann dem Kunden in vielfältiger Weise zur Verfügung gestellt werden, u. a. auf Magnetband, Diskette und via DataSwets, unserem weltweiten Informations- und Kommunikationsystem. Darüberhinaus wird geprüft, ob der Zugang über wiss. Netzwerke möglich sein kann.

SWETSCAN kann nicht nur der Beginn einer neuen Dimension der Informationsvermittlung werden, sondern durch die Ergänzung von **SwetDoc** (Lieferung des vollständigen Artikels, geplant Ende 93/Anfang 94) ein wichtiger, abgerundeter, gut zu nutzender Service für alle Bibliotheken sein.

Für weitere Informationen nehmen Sie bitte Kontakt auf mit

SWETS Ihrer **Swets & Zeitlinger GmbH**
Schaubstraße 16 (Nähe Museumsufer), 6000 Frankfurt 70
Telefon (0) 69- 63 39 88-0, Fax (0) 69- 63 142 16/17, Telex 4 189 720

Planung und Ausführung des Erweiterungsbaus der Zentralbibliothek Zürich

Roland Mathys

Der 1917 fertiggestellte erste Bau der Zentralbibliothek Zürich genügte seit langem den wachsenden Bedürfnissen nicht mehr. Nach fünfzehn Jahren Planung nahmen die Stimmberchtigten von Stadt und Kanton Zürich im Herbst 1986 ein Erweiterungsbauprojekt an, das die Nutzfläche der Bibliothek von 10 000 auf 21 000 m² mehr als verdoppeln wird. Es zeichnet sich aus durch einfache, klare Strukturen mit einem mehrstöckigen unterirdischen Magazin und darüberliegenden grossräumigen Flächen für das Publikum. Die Spezialabteilungen bleiben im sogenannten Stammhaus am Zähringerplatz, dem einzigen Teil des Baus von 1917, der nicht abgebrochen wurde. Der Neubau nimmt Rücksicht auf die Umgebung. Die Bauarbeiten begannen im Mai 1990 und werden im Sommer 1994 abgeschlossen sein.

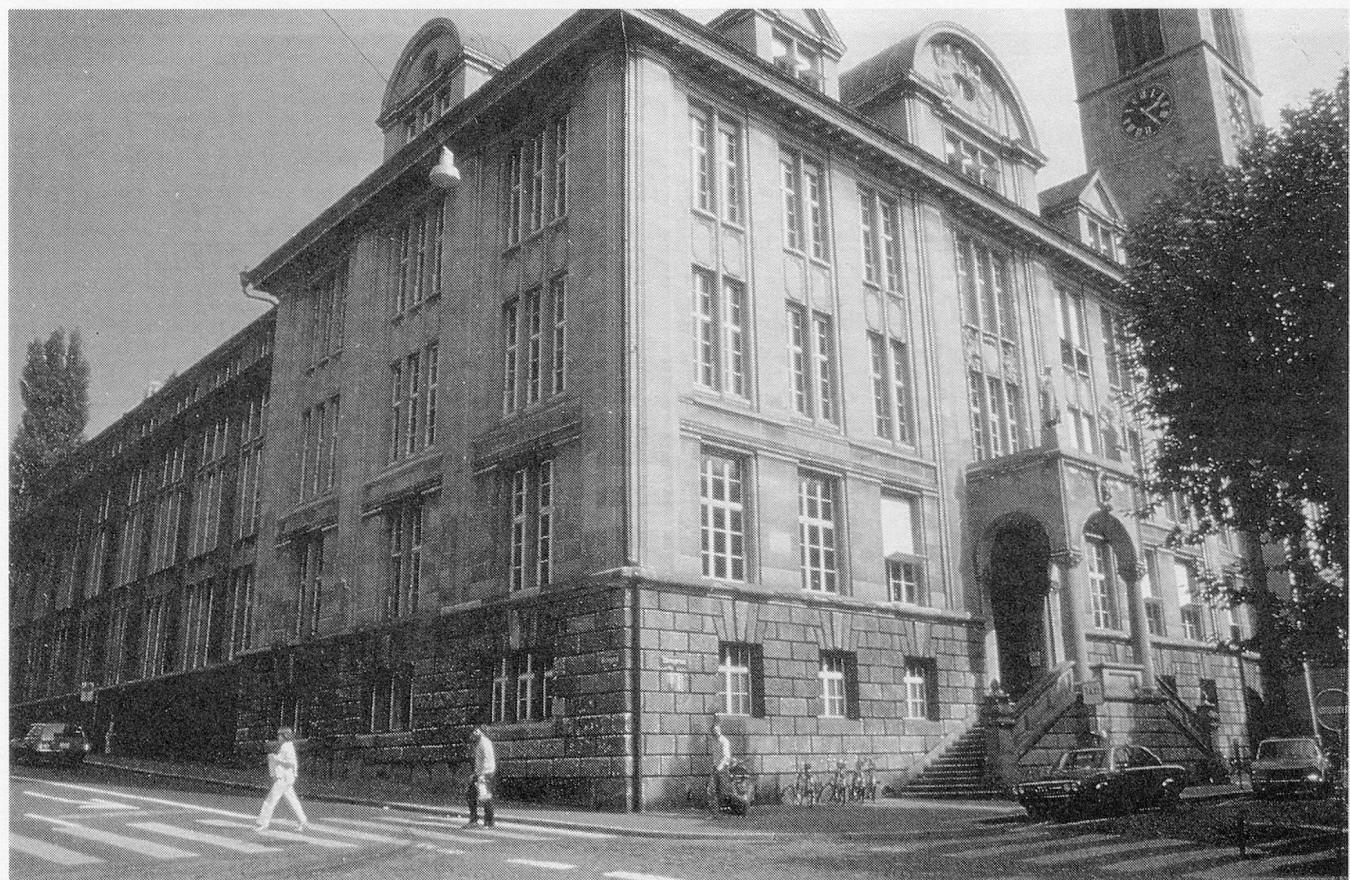
La construction de la Zentralbibliothek de Zurich, qui date de 1917, ne répondait plus, depuis longtemps, aux besoins actuels. Après quinze ans durant lesquels de nouveaux projets furent élaborés, les citoyens de la ville et du canton de Zurich ont accepté un doublement

des surfaces utiles de la bibliothèque, les faisant passer de 10 000 à 21 000 m². Il s'agit d'une structure simple et claire, avec des magasins souterrains sur plusieurs étages et un vaste espace pour le public. Les services spéciaux demeurent situés dans la «Stammhaus» à la Zähringerplatz, seule partie datant de 1917 qui n'est pas démolie. La nouvelle construction tient compte de l'environnement qui l'entoure. Les travaux ont commencé en mai 1990 et seront achevés durant l'été 1994.

La prima costruzione della ZB di Zurigo che risale al 1917, non risponde più da lungo tempo alle crescenti necessità. Dopo quindici anni di progettazione i cittadini della città e del Cantone di Zurigo hanno accettato nell'autunno del 1986 il raddoppio da 10 000 a 21 000 m² della superficie utile della biblioteca. Appare una struttura semplice e chiara, con un magazzino sotterraneo su diversi piani e un esteso spazio a disposizione del pubblico.

Le sezioni speciali si trovano nel cosiddetto «Stammhaus» sulla Zähringerplatz, unica parte dell'antico edificio che non è stato toccato. La nuova costruzione tiene conto dell'ambiente circostante. I lavori di costruzione sono iniziati nel maggio del 1990 e termineranno nell'estate del 1994.

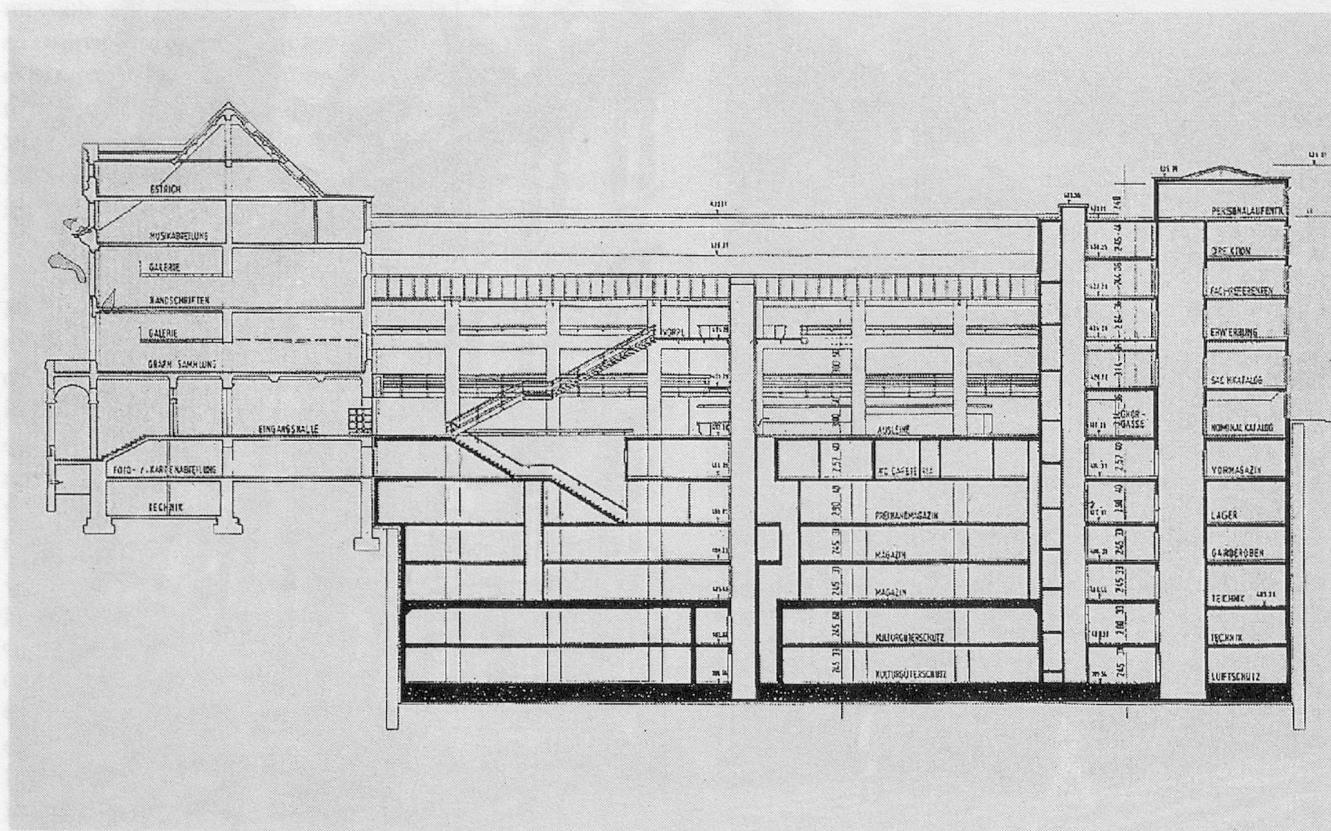
Die von Kanton und Stadt Zürich getragene Stiftung Zentralbibliothek Zürich besteht seit 1914. Sie ist zentrale Universitätsbibliothek und gleichzeitig öffentliche wissenschaftliche Stadt- und Kantonsbibliothek. Sie entstand aus dem Zusammenschluss der 1629 gegründeten Stadtbibliothek mit der Kantonsbibliothek und den Bibliotheken verschiedener wissenschaftlicher Gesellschaften.



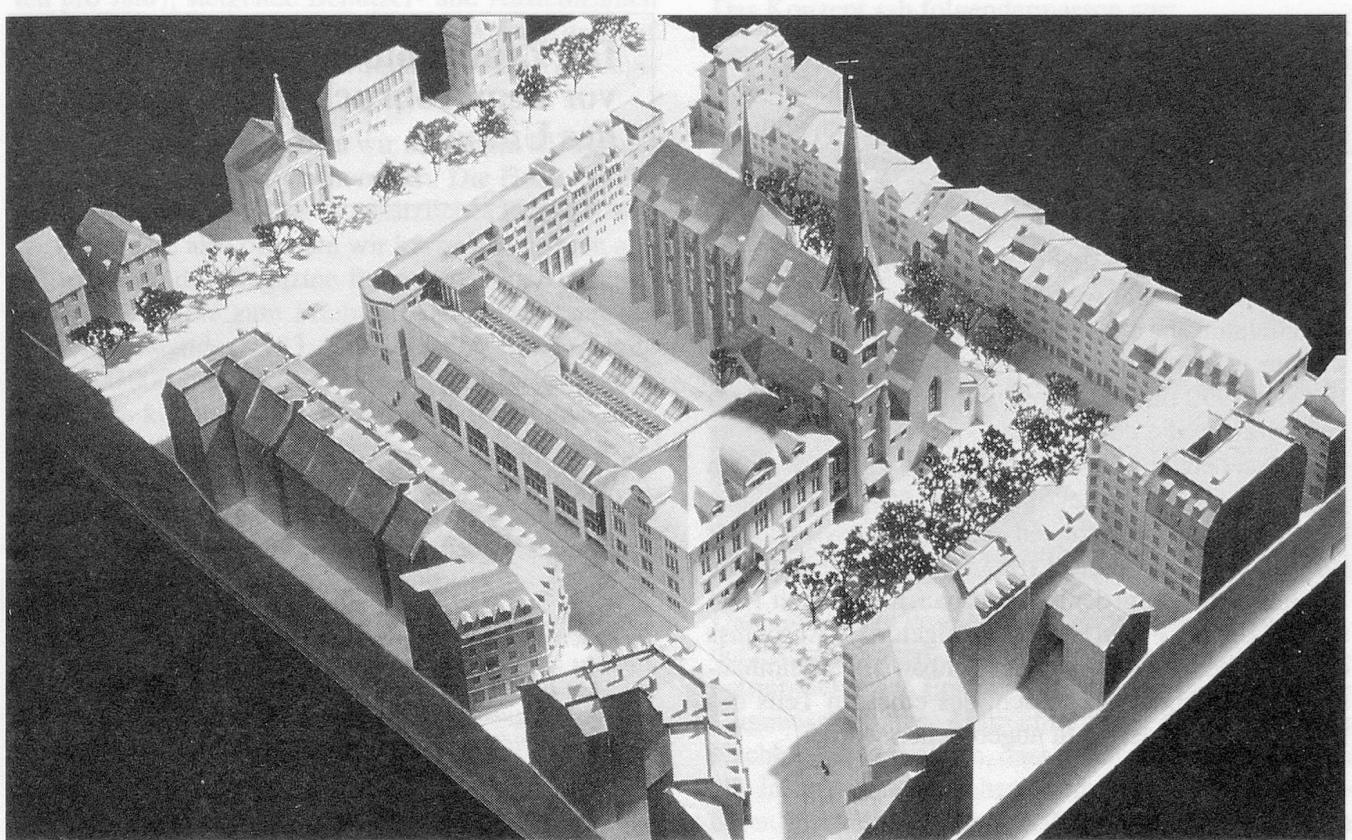
Der 1917 fertiggestellte Bau, vom Zähringerplatz aus gesehen: Der vordere Teil, das sogenannte Stammhaus, wurde nicht abgebrochen. Der Haupteingang der neuen Bibliothek bleibt am ursprünglichen Ort.

Im April 1917 konnte die Stiftung ein eigenes neu erbau tes Bibliotheksgebäude beziehen, das während langer Zeit durch seine klare, zweckmässige Struktur mit kurzen Verkehrswegen als mustergültig galt. 1920 enthielten seine Magazine 700 000 Einheiten. Die Bibliothek hatte damals 19 Planstellen. Ende 1991 umfassten ihre Sammlungen 3 280 000 Einheiten. Der Stellenplan enthält heute 134 Planstellen (inkl. 5 Ausbildungsstellen). Bereits in den 30er Jahren und wieder um 1950 wurde über einen Erweiterungsbau gesprochen. Im Hinblick auf ein solches Vorhaben erwarb die Stadt im Laufe der Jahre vorsorglicherweise die aus dem 19. Jahrhundert stammenden Häuser zwischen Chorgasse und Seilergraben. Die Planung für den jetzt in Ausführung begrif fenen Bau setzte ab 1968 ein. Im Februar 1971 wurde ein ausführliches Raumprogramm von der Bibliotheks kommission genehmigt, das in den folgenden Jahren intensiv diskutiert wurde und verschiedene Änderun gen erfuhr. Nach einem in zwei Stufen durchgeföhrten, eingeschränkten Wettbewerb (14 eingeladene Archi

tekten) siegte das Projekt von Alex W. und Heinz P. Eggimann im Frühjahr 1979. Städtische Wohnanteilvorschriften und Wünsche der Denkmalpflege nach Erhaltung eines Gebäudes führten zu einer Reduktion der vorgesehenen Nutzfläche. Sie umfasste schliesslich zirka 21 000 m² gegenüber 10 000 m² im Bau von 1917. Die an die Publikation der Wettbewerbsergebnisse anschliessende zweistufige Planungsphase erfolgte unter Federführung des Hochbauamtes der Stadt Zürich in guter Zusammenarbeit mit den Architekten und Vertretern der Zentralbibliothek und des Kantons. Auf das sogenannte Vorprojekt im Massstab 1:200 folgte ab 1982 die Ausarbeitung eines detaillierten Projekts mit Kostenvoranschlag im Massstab 1:100. Wichtigste Änderung gegenüber dem Projekt, das den Wettbewerb gewonnen hatte, war, neben der erwähnten erzwungenen Verkleinerung der Nutzfläche, die Berücksichtigung der unterdessen eingeführten Freihandbenutzung der ab 1950 erworbenen Monographien durch Öffnung des obersten Magazingeschosses für die Benutzer. Ver-



Längsschnitt vom Zähringerplatz zum Seilergraben. Das Stammhaus behält die Spezialabteilungen. Die Publikumsräume und die unterirdischen Magazine befinden sich im mittleren Teil des Neubaus. Der verhältnismässig schmale Trakt am Seilergraben enthält die Buchbearbeitung.



Gesamtaufnahme des Modells des Neubaus. Besonders zu beachten sind die Oblichter über dem Publikumstrakt, die aus Rücksicht auf benachbarte Häuser kleinteiligen Fassaden des Buchbearbeitungstraktes und der freigestellte Predigerchor.



Aufnahme des Rohbaus Mitte Dezember 1992. Die Aufnahme wurde über den Seilergraben hinweg gemacht. Sichtbar sind Buchbearbeitungs- und Publikumstrakt mit dem Durchgang der Chorgasse zwischen diesen Teilen.

zögerungen erfolgten im Gang durch die politischen Instanzen von Stadt und Kanton Zürich. Endlich, am 28. September 1986, konnten die Stimmbürger von Stadt und Kanton Zürich in gleichzeitig durchgeführten Volksabstimmungen über die Erweiterungsbauvorlagen entscheiden. Die Baukosten wurden damals auf 72 Millionen Franken veranschlagt. Das positive Ergebnis der Abstimmung fiel deutlich aus. Dennoch dauerte es dann unter anderem wegen eines Rekurses noch drei-einhalb Jahre, die intensiv für die Detailplanung genutzt wurden, bis zum Baubeginn. Er erfolgte spektakulär am 19. Mai 1990 mit der Sprengung der Häuserzeile am Seilergraben, die dem Neubau weichen musste. Trotz vorübergehender Schwierigkeiten mit zum Vorschein gekommenen Resten der Stadtmauer aus dem 13. Jahrhundert gehen die Arbeiten seither zügig voran. Der Rohbau wird im Februar 1993 fertiggestellt sein. Bis Anfang 1994 erfolgt der Innenausbau. Im Sommer 1994 soll der Umzug in den Neubau erfolgen. Den Abschluss der Bauarbeiten wird 1995 der Umbau des Stammhauses am Zähringerplatz bilden, des einzigen Teils des Baus von 1917, der nicht abgebrochen wurde.

Anschrift des Autors:

Roland Mathys
Zentralbibliothek
Zähringerplatz 6
Postfach
8001 Zürich

Die Zentralbibliothek Zürich vor dem Abbruch und während des Umbaus

Erfahrungsbericht

L. Kohler

Im Bericht werden Erfahrungen aus der Zeit vor und während des Umbaus der Zentralbibliothek Zürich im Benutzungsbereich geschildert. Im ersten Teil wird das rasante Wachstum von Beständen und Ausleihen und dessen Bewältigung durch EDV, Freihandmagazin und Außenlager dargelegt. Die Zeit nach 1986 nach Annahme des Neubaukredites wird als ungewisse Planungszeit beleuchtet. Vorbereitung und Ausführung der grossen Verschiebungen im Jahre 1990 werden erläutert. Zum Schluss kommen einige Planungsfragen aus dem Benutzungsbereich zur Sprache.

Ce rapport fournit quelques données concernant les travaux de transformation de la Zentralbibliothek, relatives aux services destinés aux utilisateurs. Sont en premier lieu décrits la croissance rapide du nombre de documents et de prêts ainsi que leur maîtrise au travers de l'informatique, le secteur en libre-accès et les magasins extérieurs. La période suivant l'acceptation du crédit de reconstruction (après 1986) est mentionnée comme une époque durant laquelle la planification était incertaine. La préparation puis les déménagements eux-mêmes, en 1990, sont détaillés ensuite, avant que l'auteur ne termine avec la discussion de quelques questions relatives à la planification dans le secteur des services destinés au public.

Questo rapporto fornisce alcuni dati che riguardano i lavori di trasformazione della Zentralbibliothek, relativi ai servizi destinati agli utenti. Sono da prima descritti la rapida crescita del numero dei documenti e dei prestiti, così come il loro controllo tramite l'informatica, il settore del libero accesso e i magazzini esterni. Il periodo successivo all'accettazione del credito di ricostruzione (dopo il 1986) è citato come periodo nel quale la pianificazione è incerta. Seque una descrizione dettagliata dei lavori di preparazione e del trasloco effettuati nel 1990, prima che l'autore termini con la discussione su alcune questioni relative alla pianificazione nel settore dei servizi destinati al pubblico.

Geschildert werden im folgenden Bericht einige Erfahrungen mit Abbruch, Umbau und Neubau und deren Auswirkungen auf die Benutzungseinrichtungen der Bibliothek

1. Von der Zentralbibliothek zur Dezentralbibliothek

1.1 Die Zeit vor 1986

Anfangs der achtziger Jahre begannen sich rasende Zuwachsrate bei der Erwerbung (zirka 90 000 Einhei-

ten pro Jahr), steigende Benutzer- und Ausleihzahlen sowie länger und länger werdende Wartezeiten auf bestellte Bücher immer unerträglicher auf den Benutzungsbetrieb auszuwirken.

Den Ausleihbetrieb konnten wir mit einem EDV-Ausleihsystem in den Griff bekommen. Die Holzelementen für Bücher konnten nicht durch zusätzliches Personal verkürzt werden, also öffneten wir kurzerhand gegen alle Widerstände die Magazine für neuere Monographien und erklärten sie zum Freihandbereich (Umfang des Freihandbestandes 1983: zirka 400 000 Bände, heute etwa 700 000 Bände). Die dadurch stark ansteigenden Ausleihen konnten wir mit dem neuen Ausleihsystem problemlos bewältigen.

Schwieriger war das Problem des Zuwachses zu lösen. Nachdem alle Magazine bis zum letzten Winkel vollgestopft waren, mussten wir uns um Aussenlager kümmern.

Bei der Suche nach geeigneten Lagerräumen hatten wir folgende Probleme:

1. Wenig Hilfe von Amtsstellen in Stadt und Kanton, da Feuerwehr, Steueramt oder Finanzamt offenbar kulturell höhere Prioritäten haben als Bibliotheken.
2. Die Preisvorstellungen von Vermietern entsprachen meist nicht unseren finanziellen Vorstellungen.
3. Klimatische Verhältnisse und Anforderungen an die Bodenbelastung liessen manches Projekt scheitern.

Bis zur Abstimmung im Jahre 1986 konnten wir aber immerhin zwei Lager mit je 12 000 Laufmetern und 2000 Laufmetern Kapazität finden und füllen. Der erste Schritt zur Dezentralisation war damit getan.

1.2 Die Zeit von 1986 bis 1989

Nach der Annahme des Neubaukredites im Jahre 1986 konnten wir anfangen, konkrete Überlegungen für die Umbauzeit zu machen. Die Vorgabe war eine zweiphasige Bauzeit von acht Jahren. Während der ersten Phase sollten Magazine und Benutzungseinrichtungen normal weiterfunktionieren. Als Vorbereitung für die zweite Phase hätten weitere 14 000 Laufmeter Bücher ausgelagert werden sollen. Der Rest der Bestände im Umfang von 40 000 Laufmetern und die Benutzungseinrichtungen wären während der zweiten Bauphase im neuerrichteten Verwaltungsbau und im Predigerchor untergebracht worden. So hätte sich leben lassen.

Es kommt aber bekanntlich anders, als man denkt: Ende 1987 wurde der Beschluss gefasst, den ganzen Neubau in einer Phase von vier Jahren durchzuziehen. Für uns hiess das, neu zu planen und ein vollständig neues Betriebskonzept für die Bauzeit zu entwerfen.

Das Konzept sah folgendermassen aus:

1. Alle Bestände ausser den Präsenzbeständen (zirka 60 000 Bände) mussten ausgelagert werden.
2. Die Freihandbibliothek sollte voll benutzt werden können, was
3. zur Folge hatte, dass die Benutzungseinrichtungen ebenfalls dezentralisiert werden mussten.
4. Es musste ein neues Ausleihsystem für den dezentralisierten Ausleihbetrieb gefunden und installiert werden.
5. Es musste ein geeignetes Gebäude von zirka 6000 m² Nutzfläche gefunden werden.
6. Im Predigerchor musste die Einrichtung von Leseräumen, Katalogsaal, Ausleihe und Magazin für Präsenzbestände geplant werden.
7. Der alphabetische Katalog musste verfilmt werden.

Dies sind einige Probleme, mit denen wir uns auseinanderzusetzen hatten, während der normale Bibliotheksbetrieb weiterlief. Erschwert wurde die Arbeit durch die Ungewissheit des Abbruchtermins, denn ein böser Nachbar liess erkennen, dass er einen Baurekurs durch alle Instanzen durchziehen würde, wenn seine unerfüllbaren Forderungen nicht erfüllt würden. Wir planten unverdrossen weiter, lagerten weitere 14 000 Laufmeter Bücher in das Bibliotheksdepot Hönggerberg der ETH-Bibliothek aus, das uns nach der Abstimmung überlassen wurde.

Für die Auslagerung der übrigen Bestände stellte uns der Kanton Zürich nach langer, mühsamer und vergeblicher Suche endlich im Jahre 1987 zwei leerstehende Zeughäuser mit den notwendigen Nutzflächen zur Verfügung. Die Baubewilligung für die Umbauten der Zeughäuser wurde Ende 1988 erteilt, im Herbst 1989 waren die Räume betriebsbereit. Anzufügen ist hier, dass damals auf den Einbau einer Heizung im geschlossenen Magazin verzichtet wurde. Wir holten das letzte Jahr mit einem Kostenaufwand von rund 200 000 Franken nach.

1.3 Das Jahr 1990

Für Frühjahr 1990 war die Einführung des neuen Ausleihsystems geplant, der Katalog war im Sommer 1989 verfilmt worden, auch die neuen OPAC-Terminals standen für den Umzug zur Verfügung. Die Umzugspläne waren Ende 1989 mehr oder weniger ausgearbeitet, wir bereiteten uns auf eine relativ ruhige, sukzessive Verschiebung in den Jahren 1990/91 vor, da der Rekurs schon in Richtung Bundesgericht unterwegs war. Nun aber kam Weihnachten 1989 und als Geschenk der nicht erwartete Rückzug des Rekurses.

Die Bauleute wollten nun bauen, sie kannten keine Gnade mehr, sie setzten uns das Messer an die Kehle: Der Abbruchtermin wurde auf Juni 1990 festgesetzt, wir hatten Zeit bis anfangs März, uns auf den Umzug einzustellen und vor allem alle erbosten Benutzer zu

beruhigen, die kurzfristig erfuhren, dass die Zentralbibliothek während des kommenden Semesters geschlossen sei.

Die Bibliothek wurde am 3. März 1990 geschlossen, der Umzug begann am 5. März. Den Transport der Bücher und den Abbruch sowie den Neuaufbau der Gestelle in den Zeughäusern besorgte eine Transportfirma. Das Ein- und Auspacken der Bände und alle übrigen Verschiebungsarbeiten erledigte das Personal der Zentralbibliothek. Die Bücher wurden in palettgängigen Normplastikbehältern transportiert.

Erfahrungsgemäss nimmt das Auspacken und Einräumen der Bestände mehr Zeit in Anspruch als das Einpacken. Das Einräumen in den Zeughäusern wurde aber zusätzlich erschwert durch veraltete Gestelle mit Stellstiften oder sonstigen unpraktisch montierbaren Tablarrträgern. Deshalb mussten wir für das Einräumen im Schichtbetrieb von morgens 7 Uhr bis abends 22 Uhr arbeiten. Durch ständige Kontrolle der Arbeiten konnte erreicht werden, dass alle Bücher am Ende des Umzuges wieder in richtiger Reihenfolge auf den Tablaren standen. Von den vielen Kleinigkeiten, die die Arbeit positiv oder negativ beeinflussen können, sei nur eine erwähnt: Sehr gut haftende, trotzdem leicht entfernbare, verschiedenfarbige und deutlich beschriftete Etiketten an den Transportbehältern trugen enorm zum guten Gelingen der Arbeit bei.

Trotz guter Planung konnten wir den Umzug nur dank vieler Improvisationstalente im Umzugsteam und vor allem dank des bewundernswerten Einsatzes aller Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter in der vorgegebenen Zeit erledigen.

Neben den Verschiebungen der Bestände in die Zeughäuser und der Einrichtung der Benutzungsinfrastruktur liefen parallel die Arbeiten für die Einrichtung des Predigerchors.

Die rund 60 000 Bände des Präsenzbestandes wurden aus dem Lesesaal, dem Katalogsaal und dem Präsenzmagazin mit einem Dachdeckerlift über die Dächer in den Predigerchor befördert.

Die Dezentralbibliothek mit fünf Außenstellen wurde am 5. Juni 1990 geöffnet. Das Leben im Provisorium hat sich gut eingespielt. Die Benutzer haben sich aber nur langsam auf die veränderte Lage eingestellt. Der Verdacht, dass manche Wissenschaftler sehr bequem sind und ihre Wissenschaft nur ernsthaft betreiben können, wenn ihnen die Literatur wie im Warenhaus präsentiert wird, hat sich verdichtet.

2. Erfahrungen bei der Neubauplanung im Benutzungsbereich

Neben den beschriebenen Aktivitäten musste seit 1986 die Planungsarbeit für den Neubau geleistet werden. Wer sich je mit Bau und Einrichtung von Bibliotheken beschäftigt hat, kann sich vorstellen, was geleistet wer-

den muss: Neue Systematik für den Präsenzbestand, Telelift, Buchsicherung, Schliessanlage, neue Magazingestelle, Möblierung von Lesesälen, neues EDV-System... Zwei Beispiele sollen spezielle Planungsfragen beleuchten:

2.1 Reproabteilung

Die im Bauprojekt vorgesehene Reproabteilung genügte den modernen Anforderungen der Technik nicht mehr. Da mit dem Abbruch auch die alte Reproabteilung verschwinden musste, entschlossen wir uns, die neue Abteilung an einem andern Standort im Stammhaus vor Beginn des Neubaus endgültig einzurichten. Nach einer intensiven Planungsphase konnten die Reproräume anfangs 1990 gebaut und bezogen werden.

2.2 Bezug des Neubaus

Die Bauleitung hat uns ihre Vorstellungen vom Bezug des Neubaus Ende 1991 zugestellt. Ihre grosse Sorge war, das Gebäude könnte für einige Zeit leer stehen, da unser ceterum censeo während der letzten zwei Jahre immer war, dass diesmal wir den Ablauf bestimmen würden.

Eine Schliessung während eines ganzen Semesters lehnten wir kategorisch ab, auch wenn der Bau einzugsbereit dastehen würde. Wir waren nur unter dieser Voraussetzung bereit, ein Umzugskonzept vorzulegen. Diesmal konnten wir uns durchsetzen. Auf dieser Grundlage haben wir folgendes Vorgehen vorgeschlagen:

Der Umzug findet ab Oktober 1993 in drei Phasen statt:

In der ersten Phase ab Oktober 1993 werden bei laufendem Betrieb die Altbestände in die Kulturgüterschutzmagazine verschoben. Voraussetzungen dafür sind:

1. Abnahme der trockenen Räume durch die Bibliothek.
2. Lüftung, Klimaanlagen und Beleuchtung müssen getestet und voll funktionstüchtig sein.
3. Die Büchergestelle in den Kulturgüterschutzräumen müssen fertig montiert sein.
4. Die Gestelle für die übrigen Magazine müssen geliefert und in den entsprechenden Magazinen zumindest eingelagert sein, damit wir beim Umzug nicht durch grosse Materiallieferungen gestört werden.
5. Eine Zufahrt und ein Warenlift müssen ständig für uns verfügbar sein.
6. Die Schliessanlage muss voll funktionsfähig sein.
7. Es sollen keine Handwerkerbewegungen in den Bereichen, die wir für die Verschiebung brauchen, mehr stattfinden.

Die zweite Phase soll bei geschlossenem Betrieb von Juli bis Oktober 1994 dauern.

Voraussetzungen:

1. Ganzes Gebäude betriebsbereit nach Abnahme durch die Bibliothek.
2. Sämtliche Lifte und Zufahrten zu unserer Verfügung.

Voraussichtlicher Ablauf der Arbeiten:

1. Sofort nach Schliessung der Bibliothek verschieben sich alle Abteilungen vom Stammhaus und aus dem Predigerchor an den definitiven Standort.
2. Die Präsenzbestände werden mit neuen Signaturschildern versehen und vom Predigerchor in das neue Lesesaalmagazin verschoben.
3. Die alten EDV-Anlagen werden stillgelegt. Im neuen Gebäude wird ein neues System installiert.
4. Nach drei Monaten sollen alle Bestände aus den Aussenlagern in den neuen Magazinen untergebracht sein.
5. Während des vierten Monats soll ein Testbetrieb mit neuen Einrichtungen, Geräten, Abläufen und Anlagen durchgeführt werden.
6. Vorgesehene Eröffnung: November 1994.

In der dritten Phase November bis Dezember 1994 werden die Spezialabteilungen vom Stammhaus in den Predigerchor verlegt. In der ersten Jahreshälfte 1995 wird das Stammhaus für die Spezialabteilungen umgebaut.

Anschrift des Autors:

L. Kohler
Zentralbibliothek
Zähringerplatz 6
Postfach
8001 Zürich

Das Erscheinungsbild einer Bibliothek am Beispiel der Stadt- und Universitätsbibliothek Bern

Robert Barth

Der Beitrag versucht, zuerst den Begriff «Erscheinungsbild» (corporate design) innerhalb des Leitbildes einer Bibliothek (corporate identity) zu definieren. Danach führt der Autor ein Beispiel der Stadt- und Universitätsbibliothek Bern vor, wie das Konzept sich von den ersten Überlegungen bis hin zum fertigen Projekt entwickelt hat: die Vorschläge der Bibliothekarinnen und Bibliothekare und des Grafikers, die verschiedenen Aspekte des Erscheinungsbildes (Logo, Schrift, Farbe, Material) und natürlich ebenfalls die praktische Anwendung dieser Überlegungen (von den Wegweisern an der Außenwand des Hauses bis zum Briefpapier). Die juristischen und finanziellen Gesichtspunkte einer solchen Arbeit sind ebenfalls in diesem Artikel beschrieben.

La contribution tente tout d'abord de placer la notion d'«image» (corporate design) dans le cadre du «concept général» de la bibliothèque (corporate identity). Ensuite, à l'exemple de la Stadt- und Universitätsbibliothek de Berne, l'auteur décrit toute la réflexion menée à partir des premiers projets jusqu'à l'élaboration du concept définitif: les considérations des bibliothécaires et du graphiste, les divers éléments de l'«image» (logo, écriture, couleur, matériau) et, bien sûr, les applications pratiques de cette réflexion (des pancartes situées à l'extérieur de la bibliothèque jusqu'au papier à lettres). Les aspects juridiques et pécuniaires d'un tel travail sont également décrits dans l'article.

Questo contributo tenta da prima di situare la nozione di «immagine» (corporate design) nel quadro di «concetto generale» della biblioteca (corporate identity). L'autore, seguendo l'esempio della Stadt- und Universitätsbibliothek di Berna, descrive inoltre tutta la riflessione che ne è seguita a partire dai primi progetti fino all'elaborazione del concetto definitivo: le considerazioni dei bibliotecari e del grafico, i diversi elementi dell'«immagine» (logo, scrittura, colore, materiale) e, naturalmente le applicazioni pratiche di questa riflessione (dai cartelli situati all'esterno della biblioteca fino alla carta da lettera). Nell'articolo sono pure descritti gli aspetti giuridici e pecuniari di un simile lavoro.

1. Vorbemerkungen

1.1 Elemente des Bildes einer Bibliothek in der Öffentlichkeit

Das Bild einer Bibliothek in der Öffentlichkeit ist von einer ganzen Reihe von Faktoren abhängig:

1. Bestand, Bestandespräsentation (namentlich Magazin- oder Freihandaufstellung)
2. Bibliothekarischer Service (Öffnungszeiten, Bestand, Bestandespräsentation, Arten und Schnelligkeit der Dienstleistungen)
3. Haltung des Personals (fachliche Kompetenz, Freundlichkeit, Aufmerksamkeit)
4. Benutzungshilfen (Informationsstellen, Informationsblätter)
5. Erscheinungsbild des Gebäudes aussen
6. Erscheinungsbild im Innern (Komfort, Stil, Farben, Licht, Materialien)
7. Erscheinungsbild der Drucksachen
8. Öffentlichkeitsarbeit (Medienpräsenz, Werbung)
9. Kulturelle Aktivitäten (Ausstellungen, Autorenlesungen, Vorträge, Volkshochschulen, Publikationen)

Die Gewichtung dieser verschiedenen Faktoren ist schwierig; sie dürfte je nach Bibliothekstyp variieren. Obwohl hier primär über ästhetische Aspekte gesprochen wird, bin ich aber der Meinung, dass die ersten drei Faktoren am wichtigsten sind.

Im folgenden soll jedoch vom Erscheinungsbild im engeren Sinne, also von den Punkten 5 bis 7, die Rede sein.

1.2 Das Erscheinungsbild im Rahmen eines bibliothekarischen Gesamtkonzepts («von innen nach aussen»)

Dieses Erscheinungsbild eines Betriebs darf nicht los-

gelöst von einem Gesamtkonzept sein, sonst besteht die Gefahr, dass es reine Fassade ist. Ihm muss also ein «inneres» Gegenstück, ein Betriebsleitbild, entsprechen.

Betriebsleitbild,
 «Betriebspolosophie» ————— Erscheinungsbild
 corporate identity ————— corporate design
 (Menschen) —————— (Gestaltung)

An dieser Stelle ist anzumerken, dass das, was wir bisher als «Erscheinungsbild» bezeichnet haben, im Englischen Corporate Design heisst, wobei corporate hier für «vereinigt, verbunden, gesamthaft, zusammenhängend» steht. Diese Voraussetzung ist wichtig: Es handelt sich um ein Erscheinungsbild, das einen inneren Zusammenhang von der persönlichen Visitenkarte bis zur Aussenanschrift aufweist.

2. Ausgangslage: Das Erscheinungsbild der StUB 1989

2.1 Äusseres

Beim Gebäude, das die StUB seit 199 Jahren beherbergt, weist äusserlich nichts darauf hin, dass sich darin eine Bibliothek mit 1,7 Millionen Bänden verbirgt. Versuche, durch Anschriften und Vitrinen auf unseren Betrieb aufmerksam zu machen, scheiterten mit einer Ausnahme an Einsprachen der Denkmalpflege und des städtischen Bauinspektorats.



Aussenaufnahme von der Münstergasse mit «Märit-Ständen»

2.2 Inneres

Auch die Raumeinteilung im Innern entspricht nicht den Bedürfnissen eines modernen Bibliotheksbetriebs. Bei den Innenräumen kumulieren die folgenden Probleme zu einem eigentlichen gordischen Knoten:

- Ein Gebäude mit zwei Bibliotheken (neben der StUB noch die Burgerbibliothek) und zwei Eingängen, von denen der eine nur der StUB, der andere der Burgerbibliothek und der StUB dient
- Eine «Bibliothek in der Bibliothek» (Lehrbuchsammlung) mit einem Eingang auf der falschen Seite
- Drei Lesesäle ohne Verbindung untereinander
- Eingangshalle ohne Informationsschalter
- Ausleihe im ersten Geschoss, verborgen hinter einer Türe, usw.

Man hat diesen Schwierigkeiten in den letzten Jahren auf vielfältige Art und Weise zu begegnen versucht; ich zitiere dazu den Grafiker, der den Auftrag hatte, Abhilfe zu schaffen:

«Was ich angetroffen habe, war für mich als visueller Gestalter nichts Neues: Eine im Verlauf der Zeit angewachsene, unübersichtlich gewordene Anzahl von Beschriftungen, welche liebevoll und in den unterschiedlichsten Materialien meist im Hause selbst hergestellt wurden. Viele mit einer eigenen Geschichte und oft auch ‚ihrem‘ Autor. Jedenfalls war immer jemand zu finden, der mir Sinn, Zweck und vor allem Wichtigkeit einer Information mehr oder weniger umfassend darlegen konnte. Bei den Drucksachen, die das ‚Unternehmen StUB‘ ja auch nach aussen vertreten, dasselbe Bild: Zwischen Restbeständen von ‚alten Kuverts‘ und dem neusten CD-ROM-Handzettel lagen Welten – oder einfach Zeit, das heisst gewandelte Auffassungen und Bedürfnisse.»

Es war denn eigentlich das mangelnde Leitsystem und die unübersichtliche Lage im Haus, die den Ausschlag zum Handeln gaben.

3. Handlungsvarianten

Wir erwogen zwei Möglichkeiten:

1. Eigenkonzeption: Mit unserer guten EDV-Ausrüstung im Textverarbeitungsbereich (Macintosh-PCs, Scanner, Laserdrucker) hielten wir es für möglich, die Sache selber in die Hand zu nehmen und rasch und kostengünstig zu einem Ergebnis zu kommen. Gefehlt hat uns aber die Zeit und wohl auch die ästhetische Sicherheit.
2. Fremdauftrag: Davon erwarteten wir neue Impulse, die Überwindung der eigenen «Betriebsblindheit» und eine professionelle Lösung. Wir erwogen folgende Varianten:

- a) Projektwettbewerb unter zwei bis vier eingeladenen Fachleuten (Grafikern)
- b) Auftragserteilung an einen bestimmten Fachmann
- c) Anfrage bei einer Fachschule für Gestaltung. Sofern sich eine Klasse dafür interessiert hätte, so wäre man sicher zu einer kostengünstigen originellen Lösung gekommen; die weitere Betreuung wäre aber nicht gesichert gewesen.

Ich möchte aufgrund der gemachten Erfahrungen auf die Lösung durch einen Fremdauftrag eingehen.

4. Projektablauf

Bei Variante 2a handelt es sich um einen kleinen Ideenwettbewerb, bei dem man eine Preissumme aussetzt. Den Fachleuten werden die Probleme und der Auftrag eingangs erläutert, und sie erhalten eine bestimmte Frist zur Erlösung und zur anschliessenden Präsentation. Eine kleine Jury bestimmt den Gewinner, der den Auftrag erhält.

Bei Variante 2b geht man mit einem einzelnen Gesprächspartner grundsätzlich gleich vor. Der Grafiker macht sich durch Begehungen und Gespräche mit der Bibliotheksleitung und mit Mitarbeitern ein Bild von den Funktionen und nötigen Anschriften.

Das erste Ergebnis ist eine Ideenpräsentation. Der Grafiker bringt seine Leitideen vor. Nachfolgend einige Zitate von unserem Beispiel (Werbeatelier Schenk, Bern):

«Ein paar Grundüberlegungen zur Ausgangslage: Die StUB ist ein öffentlicher Ort. Die Erscheinung nach aussen findet primär ausserhalb und innerhalb der Bibliothek und im Umgang mit den Besuchern statt. Dem Leitsystem kommt darum eine zentrale Bedeutung zu, insbesondere wenn es auch von ‚nichteingeweihten Erstbenutzern‘ verstanden werden und etwas zum reibungslosen Funktionieren des Betriebs beitragen soll. Die StUB ist in einem historischen Gebäude; das heisst, die Beschriftungen müssen dies gebührend berücksichtigen. Sie können besonders dort weggelassen werden, wo die Architektur den Besucher führt oder gesunder Menschenverstand und eine gewisse Logik an den rechten Ort führen. Auch für unnötige Wiederholungen hat es eigentlich keinen Platz. Für allgemeine und wechselnde Informationen wären ein paar wenige, konzentriert plazierte Anschlagsbretter wünschbar und ausreichend.»

Nach diesem Überblick folgt eine genaue Bestandsaufnahme der benötigten Anschriften (inkl. deren genauer Text und ihrer Positionen) und der Drucksachen. Grafiker und Bibliothek bestimmen zusammen die Handwerker (Grafikatelier, Maler usw.), die die Arbeiten ausführen.

Der Grafiker wird das Ergebnis dieser Erhebungen der Bibliotheksleitung vorlegen und das «Gut zur Ausführung» bzw. das «Gut zum Druck» einholen. Schliesslich folgt die Realisierung.

Unser Grafiker, Herr Schenk, legte Wert darauf, dass er die Möglichkeit hatte, dem gesamten Personal seine «Philosophie» zu erläutern, damit sich die Mitarbeiter mit dem grafischen Leitbild identifizieren können.

5. Elemente des Erscheinungsbilds

5.1 Logo

«Das Basis-Signet: Ein offenes, durchsichtiges Buch steht für seinen Inhalt, welcher temporär „weggenommen“, ausgeleihet wird. Es hinterlässt ein sichtbares Abbild (Loch, Lücke) dort, wo es später wieder an seinen angestammten Platz, die Bibliothek, zurückgelegt wird.»

5.2 Schrift

Auch hier möchte ich den Grafiker selber sprechen lassen:

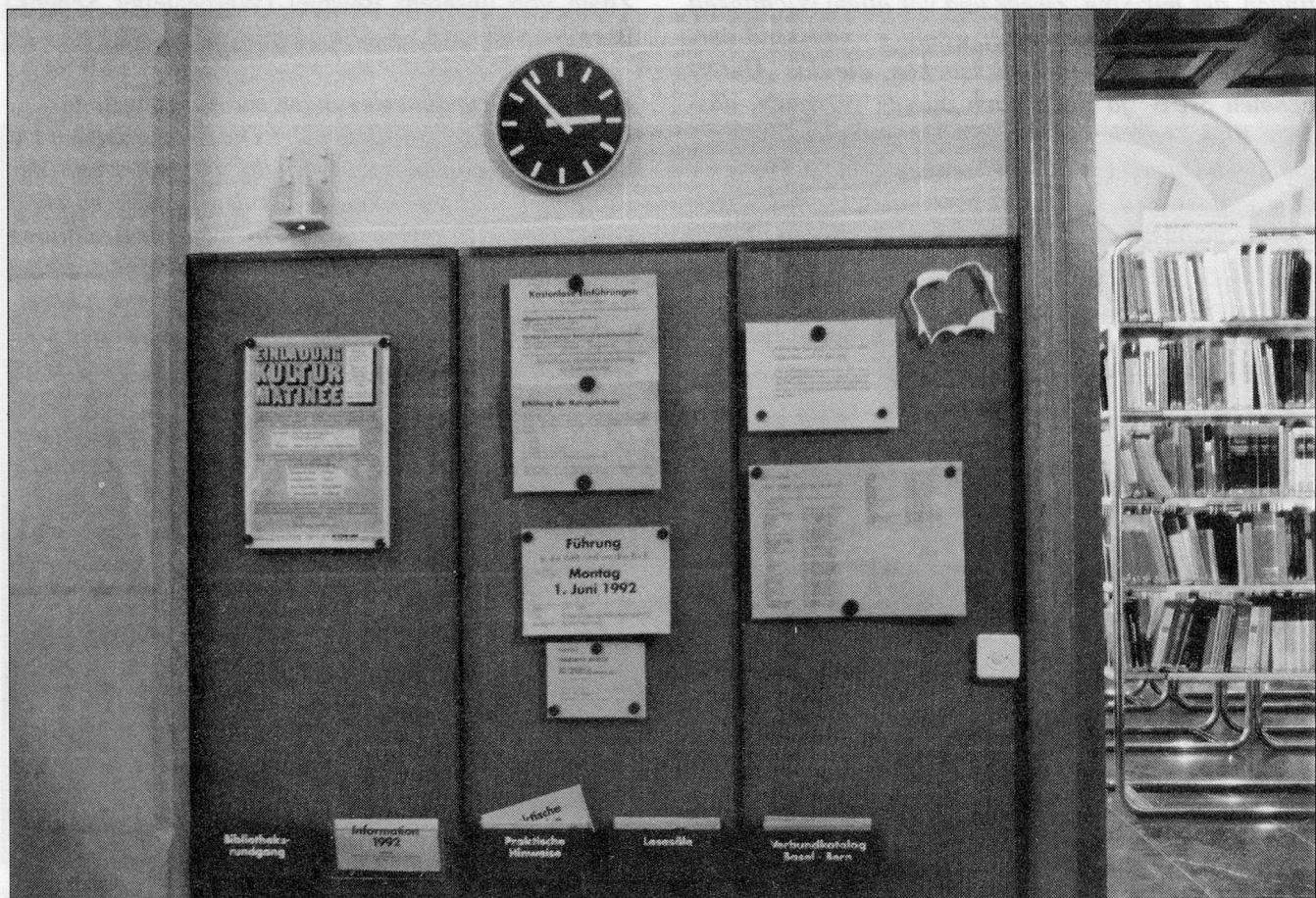
«Zeichen setzen: Als erstes haben wir nach einem gemeinsamen, visuellen Nenner gesucht, der sich für möglichst viele unterschiedliche Anwendungen eignet:



Von der Tragetasche bis zum Visitenkärtchen mussten die gewählten Gestaltungselemente Schrift, Farbe und Form so adaptiert werden können, dass aus den Resultaten der Absender unverwechselbar erkannt werden kann. Nach zahlreichen Tests mit diversen Anwendungsbeispielen wählten wir den ‚Schrifttyp Futura‘, die ‚Hausfarbe Blau‘ und ein ‚den Bibliotheksgedanken symbolisierendes Signet‘.»

5.3 Farbe

Die Bestimmung einer «Hausfarbe» war nötig zur Abgrenzung der beiden Bibliotheken im Haus (Burgerbibliothek: rot, StUB: blau).



5.4 Material

«Das farbige Lochblech schafft eine eigene Ebene für die Orientierung, ohne den betroffenen Gebäudeteil vollständig abzudecken. Farblich mischt es sich mit dem jeweiligen Hintergrund oder ermöglicht bei den freihängenden Tafeln einen halbtransparenten, luftigen Durchblick. Im Gegensatz zu Glas bzw. Plexiglas, auf dem Schriften für das Auge erschwert lesbar sind, treten keine unerwünschten Spiegelungen von Beleuchtungen und Fenstern auf.»

6. Anwendungen

Die Benutzer werden über vier Stufen an ihre Ziele geleitet: Durch

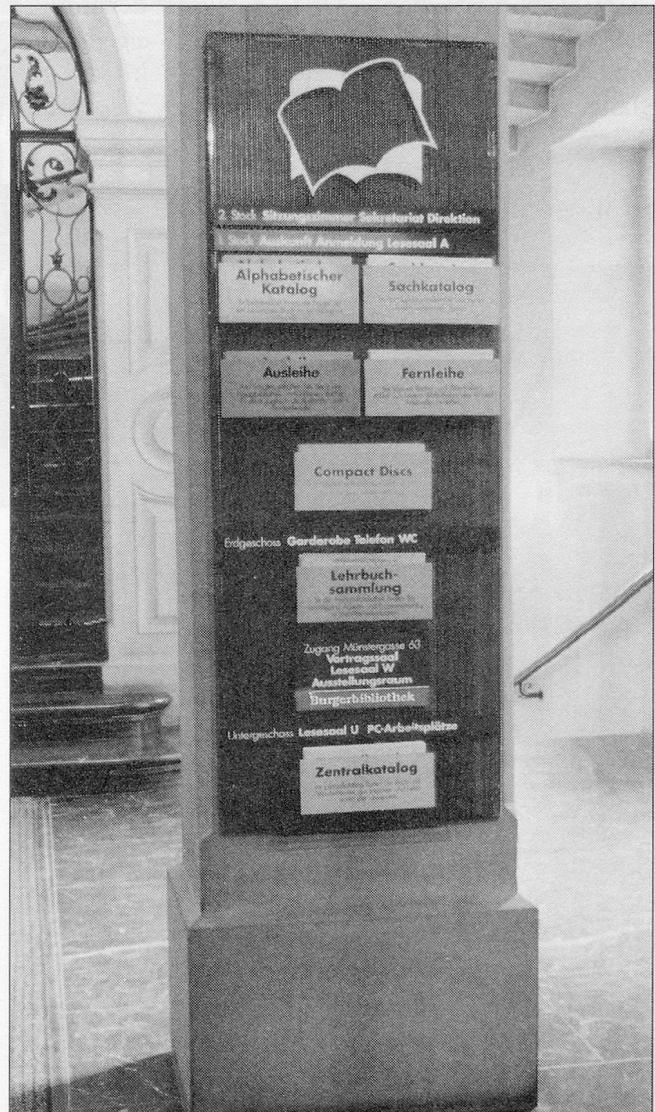
1. die Aussenanschriften
2. die zentrale Informationstafel
3. Wegweiser
4. Anschriften der Dienststellen und Büros.



6.1 Aussenanschriften

Mit den Hausanschriften galt es, die beiden Bibliotheken für den Benutzer zu trennen. Ein besonderes Detail sind die Nummern, die weithin sichtbar im Innern der Laube angebracht sind. Sie dienen «verirrten» Benutzern als «Verweis», wenn sie sich im Eingang geirrt haben.

6.2 Zentrale Informationstafel



«In der Eingangshalle findet der Besucher im wahrsten Sinne des Begriffs die zentrale Säule mit allen Orientierungshilfen: Neben der einfach gehaltenen Auszeichnung der Stockwerke, die über die dort auffindbaren Anlaufstellen und Örtchen Auskunft geben, sind die bisher im ganzen Haus verteilten Handzettel in neu gestalteter Form zum Träger der Orientierung, Grobinfo und Detailinfo geworden. Wie das? Farbige Kästchen, die den jeweiligen Stockwerken zugeordnet sind, erklären auf ihrer Aussenseite einfach und in grosser, gut lesbarer Schrift die Funktion der verschiedenen Kataloge und Ausleihmöglichkeiten usw. Die Faltblät-

ter sehen äusserlich gleich aus, enthalten aber in ihrem Innenteil weitergehende Detailinformationen und können bei Bedarf mitgenommen werden.»

Die Idee, das Leitsystem mit unseren Informationsblättern zu verknüpfen, das heisst ersteres zum Träger des zweiten zu machen, stammt vom Grafiker. Ausser zwei allgemeinen Broschüren («Information 1993» und «Geführter Bibliotheksrandgang») gibt es für jede Funktion der Bibliothek einen Handzettel, der die Dienstleistung beschreibt. (Jeder Funktion der Bibliothek wird eine bestimmte Farbe zugeordnet, die zur Farbe des entsprechenden Handzettels wird.) Diese Blätter waren schon vorhanden, mussten jedoch auf Querformat umgearbeitet werden.

6.3 Wegweiser



«Analog zur ‚Infosäule‘ ist jeder interne Zugang entweder nur beschriftet oder gibt zusammen mit dem jeweiligen Handzettel auch dem eiligen Besucher noch einmal die Gelegenheit, sich selbst detaillierter zu informieren.»

6.4 Anschriften der Dienststellen



Hier ist lediglich beizufügen, dass die Tafeln zu wenig zur Kenntnis genommen werden – sei es, weil sie auf dem halbtransparenten Untergrund zu leicht wirken, sei es, weil Bibliotheksbenutzer grundsätzlich mit Anschriften Mühe bekunden, das heisst, sie nicht zur Kenntnis nehmen...

6.5 Büroanschriften



6.6 Briefpapier, Visitenkarten, Fristenzettel

Signet, Namenszug und Adresse werden modular verwendet und je nach Anwendung (Briefpapier, Visitenkarten, Fristenzettel) mit zusätzlichen Informationen ergänzt. Einzig bei den Briefumschlägen mussten wir gegenüber dem Kanton und der PTT einige Konzessionen machen. (Wir gehören zur Pauschalfrankatur des Kantons Bern und müssen deshalb das offizielle Staatswappen führen.)

Es gibt noch eine Reihe anderer Anwendungsvarianten, zum Beispiel die Tragtaschen, die wir zusammen mit der Regionalbibliothek herausgeben oder die Liftanschriften, die aber auf dem gleichen Konzept beruhen und höchstens die Konsequenz belegen, mit der man vorgegangen ist.

Erwähnenswert sind schliesslich noch die «Anschlagbretter» in der Eingangshalle, die auf kulturelle Anlässe aufmerksam machen.

Unabhängig von diesem Leitsystem haben wir in der Eingangshalle noch einen PC mit einem Abfrageprogramm, das alle wesentlichen Informationen über unseren Betrieb und namentlich solche über aktuelle Anlässe enthält.

7. Rechtliches

Ich möchte an dieser Stelle besonders auf das Kleingedruckte der Geschäftsbedingungen der ASG-Grafiker hinweisen.

Zentraler Punkt aus der Sicht des Auftraggebers, also der Bibliothek, ist das Verfügungsrecht über die Ideen und deren Weiternutzung. Sofern nichts anderes vereinbart, bleiben diese beim Grafiker. Die folgenden Ausschnitte aus den Geschäftsbedingungen der ASG-Grafiker illustrieren die schlechte Position des Auftraggebers:

«5. Geistiges Eigentum

Das Urheberrecht an allen vom Gestalter geschaffenen Werken (Konzepte, gestalterische Ideen usw.) verbleibt beim Gestalter. Ohne Einverständnis des Gestalters dürfen keine Änderungen an der Gestaltung noch an Details vorgenommen werden. Die vom Gestalter geschaffenen Werke stehen unter dem Schutz des Bundesgesetzes über Urheberrechte.

6. Nutzung

Die Nutzung der durch den Gestalter geschaffenen Werke steht im Rahmen des Auftrags dem Auftraggeber zu.

Sofern nicht ausdrücklich etwas anderes vereinbart wird, bezieht sich die Nutzung durch den Auftraggeber auf die Erstverwendung.

Werden die Auftragsunterlagen oder Teile davon dem Auftraggeber ausgehändigt, dürfen diese ausschliesslich im Rahmen des Auftrags vom Auftraggeber genutzt bzw. wiedergenutzt werden; insbesondere dürfen diese Unterlagen nicht für andere Werbeaktionen

verwendet werden. Der Auftraggeber hat den Gestalter über allfällige weitere Nutzung zu informieren.

14. Ergänzungshonorar und Honorarzuschläge

a) Allfällige Folgenutzung für andere Zwecke (Medien) bzw. für andere Märkte oder andere Produkte und Dienstleistungen sind nachfolgenden Regeln gesondert abzugelten:

25 – 50% des Honorars für jeden zusätzlichen Einsatz
50 – 100% des Honorars für jeden zusätzlichen Markt bzw. jedes zusätzliche Produkt oder jede zusätzliche Dienstleistung.»

Es ist klar, dass in der Praxis aber das Bedürfnis nach kleineren Ergänzungen und Veränderungen ohne Bezug des Grafikers besteht.

8. Finanzielles

Der Stundenansatz eines Grafikers liegt heute bei etwa Fr. 120.– bis Fr. 150.–.

Aufwand:

- der StUB Fr. 35 000.–, davon Fr. 7400.– für Grafiker, Rest für Ausführung,
- der Burgerbibliothek Fr. 10 000.–, davon Fr. 4000.– für Grafiker.

Es handelte sich dabei um die erste Etappe, das «Grundprogramm». Eine zweite Etappe kostete nochmals Fr. 17 000.– (Grafiker eingeschlossen).

9. Ergebnis, Erfolg

Positives:

- Wir haben ein grosses positives Echo auf das Erscheinungsbild erhalten.
- Das Leitsystem hat eindeutig die Orientierung in unserem Haus erleichtert; der Zugang wurde verbessert, und die Dienststellen sind besser auffindbar.
- Zweifellos ist auch die professionelle Hand hinter dem ganzen Konzept und der Gestaltung spürbar. Wir wären mit unseren eigenen Ideen und unseren eigenen Mitteln nicht zu diesem Resultat gekommen. Vorteilhaft war, dass sich ein Aussenstehender anfangs gleichsam «naiv» dem Erscheinungsbild angenommen hat und damit Schwachstellen im bisherigen System aufdecken konnte.

Kritisches:

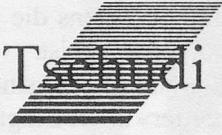
- Die Zusammenarbeit mit dem Grafiker verlief nicht nur in Harmonie. Es kam zu Diskussionen zwischen ihm und der Bibliothek in folgenden Punkten:
 - Aufteilung des Auftrags über mehrere Etappen (entsprechend unseren beschränkten jährlichen Mitteln)

– Kosten

- Rechtliches. Umstritten blieb nach dem Abschluss der eigentlichen Arbeiten die Frage, ob kleine Ergänzungen und Änderungen des bestehenden Anschriftenprogramms (etwa eine zusätzliche Dienststellenanschrift oder Textänderungen) ohne Bezug des Grafikers vorgenommen werden können, indem wir die entsprechenden Aufträge der ausführenden Firma direkt erteilen.
- Es handelt sich bei solchen Arbeiten immer um eine Lösung auf Zeit: In sieben, spätestens in zehn Jahren wird dieses Erscheinungsbild wieder veraltet wirken.
- Die Arbeiten sind in einer einigermassen dynamischen Bibliothek nie ganz abgeschlossen: Es sind dauernd kleine Veränderungen und Verbesserungen nötig. Eine gewisse Abhängigkeit vom Grafiker bleibt.

Anschrift des Autors:

Robert Barth
Stadt- und Universitätsbibliothek
Münsterstrasse 61
Postfach
3000 Bern 7


Eterno Board®
 die strapazierfähige Wickelpappe
 - chlor - und säurefrei
 - alkaligepuffert
 - ab Lager in diversen Dicken lieferbar
 entwickelt für **Archivschachteln**

verlangen Sie Unterlagen

Hersteller:

Tschudi + Cie AG, Feinpappen, CH-8755 Ennenda
 Tel. 058 - 61 27 35 Fax 058 - 61 55 05

!NEU! ARCHIVAR 5.1 !NEU!

Das von Praktiker professionell entwickelte PC-Programm zur Erschließung und Verwaltung von Dokumenten wie Alten, Büchern, Karten, Fotos, Nachlässen bietet u.a.:

- ** **Datenerfassung mittels anpassungsfähiger Maske** (unterteilbare Klassifikationsnummer, 4 Register, Sperrfristen, Aussonderungsfristen, Transferregister, Verweise, Kommentare, usw.)
 - ** **Umfangreiche Arbeitserleichterungen:** Automatisierte Übernahme in die Register, Online-Menü für ständig benötigte Funktionen, automatischer Wortumbruch, freie Funktionstastenbelegung, usw.
 - ** **Online-Verwaltung** von laufenden Beständen und erweiterbaren Archiven unter verschiedenen Systematiken.
 - ** **Schnelliste Abfragen und Recherchen** u.a. über verknüpfte Turbo-Textrecherche und verknüpfte Volltextrecherche.
 - ** **Vollautomatische, komplettete Erstellung von Findbüchern** durch Sofort-Sortierung.
 - ** **Datenexport** über ASCII Schnittstelle, **Datenimport** über vorformatierte Dateien.
 - ** **Daten- und Kopierschutz** über Crypto-Box.
 - ** **Beste Datensicherheit** auch bei grossen Beständen durch Programmierung mit der potenteren Datenbanksprache CLIPPER.
 - ** **Echte Netzwerkfähigkeit** (Record-Looking).

Fordern Sie unsere ausführliche Leistungsbeschreibung mit Preisliste an !!!

GENERALVERTRETUNG IN DER SCHWEIZ:

**Eberle + Warth, Archivorganisation/Archivsoftware, Dietschwil,
CH-9533 Kirchberg** Tel. 073/312221 Fax 073/313030

Les bâtiments des bibliothèques universitaires en France: un vaste programme!

Marie-Françoise Bisbrouck

La situation des bibliothèques universitaires françaises, étudiée du point de vue de leurs bâtiments et par conséquent aussi des services offerts à leurs utilisateurs, n'est pas satisfaisante. L'article débute par un historique qui permet de mieux comprendre les difficultés auxquelles sont aujourd'hui confrontées ces institutions: une première expansion des bibliothèques universitaires a lieu de 1955 à 1975, suivie de leur séparation des bibliothèques publiques en 1975 (au niveau politique) et d'une lente dégradation en terme de locaux comme en terme d'acquisitions et de personnel dès 1975. Trois rapports ont toutefois ponctué les années quatre-vingts, autant de signaux d'alarme au sujet du mauvais état de ces bibliothèques. Les rapports Vandevorde, Gattégno-Varloot et surtout Miquel (1989) et leurs points forts sont également décrits par l'auteur, en particulier le dernier d'entre eux qui fut le réel point de départ d'une nouvelle politique en faveur des bibliothèques universitaires. Ensuite, une description précise de la situation, en 1992, des bibliothèques universitaires françaises est proposée, mettant l'accent sur le fait que les besoins de rénovation du parc immobilier existant sont aussi importants que ceux concernant les extensions. L'auteur présente alors le «Schéma Université 2000», schéma de développement de l'enseignement supérieur qui doit permettre de remettre à niveau les universités, dans un premier temps au moins en ce qui concerne leur capacité d'accueil. Elle montre comment et avec quelles difficultés les bibliothèques trouvent leur place dans ce vaste programme politique. La contribution se termine par une description des objectifs poursuivis à l'heure actuelle pour les bâtiments des bibliothèques universitaires et par le rappel des phases majeures dans lesquelles s'inscrit tout projet de construction, ainsi que par une conclusion dans laquelle l'auteur espère que l'Etat s'engage pour de nombreuses années en faveur des bibliothèques universitaires, et non seulement pour cinq ans.

Die Situation der französischen Universitätsbibliotheken ist in bezug auf die Gebäude und daraus resultierend auch hinsichtlich des Dienstleistungsangebots unbefriedigend. Der Artikel beginnt mit einem historischen Abriss, der dem besseren Verständnis der aktuellen Probleme dient, mit denen diese Institutionen konfrontiert sind: ein erster Ausbau der Bibliotheken fand zwischen 1955 und 1975 statt. 1975 fand die Trennung von den öffentlichen Bibliotheken statt. Es folgte eine allmähliche Verschlechterung des Zustandes der Gebäude, der Anschaffungsmöglichkeiten und der Personal situation. In den achtziger Jahren haben sich drei alarmierende Berichte mit den herrschenden Bedingungen im Bibliothekswesen beschäftigt. Die Berichte von Vandevorde, Gattégno-Varlout und insbesondere von Miquel (1989) werden mit ihren Hauptargumenten beschrieben, wobei das Schwergewicht auf dem letzten dieser Serie liegt, bedeutet dieser doch den Aufbruch zu einer neuen Politik zugunsten der Universitätsbibliotheken. Es folgt eine exakte Situationsbeschreibung der französischen Universitätsbibliotheken aus dem Jahr 1992, wobei besonders unterstrichen wird, dass die Erneuerung der Gebäude ebenso wichtig ist wie die Erweiterung. Darauf präsentiert der Autor das „Schéma Université 2000“, ein Modell zur Entwicklung des Höheren Bildungswesens, das eine Aktualisierung der Universitäten bewirken soll: in einem ersten

Schritt soll zumindest die Aufnahmekapazität erhöht werden. Die Autorin zeigt, wie und mit welchen Schwierigkeiten die Bibliotheken in diesem politischen Programm ihren Platz finden. Der Beitrag schliesst mit einer Beschreibung der im Moment verfolgten Ziele für die Gebäude der Universitätsbibliotheken und mit einer Auflistung der Hauptetappen, die jedes Bauvorhaben durchlaufen muss. Es folgt eine Schlussbemerkung, in welcher die Autorin die Hoffnung äußert, dass der Staat sich während mehrerer Jahre um die Universitätsbibliotheken kümmern wird und nicht nur für fünf Jahre.

La situazione delle biblioteche universitarie francesi, studiata dal punto di vista dei suoi edifici e, di conseguenza anche da quello dei servizi offerti ai loro utenti, non è soddisfacente. L'articolo inizia con un istoriato che permette di meglio comprendere le difficoltà che incontrano oggi queste istituzioni: una prima espansione delle biblioteche universitarie ha luogo dal 1955 al 1975; fa seguito la loro separazione dalle biblioteche pubbliche nel 1975 (a livello politico) e, a partire dal 1975, un lento degrado sia per quanto concerne gli spazi, sia per quanto riguarda gli acquisti e il personale. Tre rapporti hanno tuttavia caratterizzato gli anni ottanta; altrettanti segnali d'allarme sul cattivo stato di queste biblioteche. L'autore descrive pure i rapporti Vandeveno, Gattégno-Varloot e soprattutto il rapporto Miquel (1989) e i loro punti forti. L'ultimo rapporto in particolare è stato il vero punto di partenza per una nuova politica a favore delle biblioteche universitarie. Nel 1992 viene fatta una precisa descrizione della situazione delle biblioteche universitarie francesi. Essa pone l'accento sul fatto che la necessità di rinnovamento degli immobili esistenti sia tanto importante quanto la necessità della loro estensione e le estensioni stesse. L'autore presenta allora lo «Schéma Université 2000», schema di sviluppo dell'insegnamento superiore che deve permettere di parificare il livello delle università, in un primo tempo almeno per quel che concerne la loro capacità di accoglienza. Dimostra come e con quali difficoltà le biblioteche si collocano in questo vasto programma politico. Il contributo dell'autore termina con una descrizione degli obiettivi perseguiti attualmente per quel che concerne gli edifici delle biblioteche universitarie e con un richiamo alle fasi più importanti nelle quali si situa qualsiasi progetto di costruzione. Conclude esprimendo la speranza che lo Stato si impegni per molti anni a favore delle biblioteche universitarie e, non soltanto per cinque anni.

Introduction

J'ai choisi de traiter du nouveau plan de développement des bibliothèques universitaires françaises parce qu'il est très récent et, à cause de cela, probablement encore très méconnu des pays voisins de la France.

Il m'est, en effet, apparu que la situation des bibliothèques publiques en France, bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt, est maintenant assez bien connue car elle a donné lieu à un prodigieux effort depuis une vingtaine d'années environ.

Avant de parler des bibliothèques universitaires, je dois rappeler également le rôle qu'a joué depuis quinze ans la Bibliothèque publique d'information (BPI) du Centre Georges Pompidou à Paris, ouverte en 1977, ainsi que celui que joue, depuis 1986, dans les domaines scientifique, technique et industriel, la Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie, également à Paris (La Villette).

Ces deux grandes bibliothèques publiques ont joué et jouent aujourd'hui un rôle moteur pour le développement des autres bibliothèques publiques mais aussi pour celui des bibliothèques universitaires.

Il est vrai qu'elles ne traitent pas tout à fait des mêmes publics que les bibliothèques universitaires, encore que

55 à 57% de leurs usagers soient des étudiants, mais les technologies avancées qu'elles ont su promouvoir avec bonheur auprès du grand public devraient désormais être reprises par les bibliothèques universitaires à l'aube de leur renaissance:

- informatisation complète de leur gestion (acquisitions, catalogage, tenue des comptes, bulletinage des périodiques, prêt, réservation sur place ou à distance des documents par le moyen du Minitel, interrogation du catalogue sur place et à distance),
- totalité des collections présentées en libre accès,
- développement très important des documents audiovisuels de qualité en consultation sur place,
- développement des collections informatiques – logiciels ou didacticiels – pour le jeu et la formation continue,
- place donnée aux périodiques en libre accès (2400 à la BPI, 5500 à la Médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie, dont l'essentiel, dans cette dernière, peut être emprunté à domicile),
- place donnée à la Médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie, compte tenu de ses collections, au développement d'un service de documentation pour les petites et moyennes entreprises (service sur profil, interrogation de bases de données américaines et européennes),
- développement de services performants à l'intention des aveugles et mal-voyants,
- activités d'animation très importantes et très diversifiées.

Ces deux grandes bibliothèques, ouvertes au public samedi, dimanche et jours fériés, jouent vraiment un rôle moteur pour l'ensemble des bibliothèques françaises, en attendant que notre Bibliothèque Nationale rénovée et transformée en Bibliothèque de France joue le sien dès 1995 ou 1996.

1995 devra être aussi la première année où il sera possible d'apercevoir des changements importants du côté des bâtiments et donc des services offerts par les bibliothèques universitaires françaises. Mais avant de parler de ce que ce que sur quoi nous travaillons depuis deux ans déjà, il faut que je décrive la situation dans laquelle se trouve la majorité d'entre elles, notamment du point de vue de leurs bâtiments.

Historique 1955-1975

Revenons quelques décennies en arrière, afin de bien situer les choses.

La première expansion des bibliothèques universitaires a eu lieu, en France, entre 1955 et 1975 pour faire face à l'afflux des étudiants, lié notamment à l'accroissement du taux de scolarisation et à l'explosion démographique de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de l'immédiate après-guerre: de 155 000 étudiants inscrits à l'université en 1955, on est ainsi passé à 831 000 en

1975–1976, ces chiffres ayant naturellement continué à progresser ultérieurement, comme on le verra plus tard. A cette époque, les universités existantes se sont accrues très fortement et d'autres universités ont été créées, notamment à la périphérie de Paris et des grandes villes, à la fin des années 1960. On est ainsi passé de 23 universités en 1945 à 47 en 1975.

Durant cette période 1955–1975, environ 110 bâtiments de bibliothèques universitaires ont été construits ou ont bénéficié d'extensions, accompagnant en cela le développement de leurs universités de rattachement: 516 000 m² nouveaux de bibliothèques universitaires ont ainsi été mis en service, intégralement financés par l'Etat comme d'ailleurs l'ensemble des locaux universitaires. La superficie globale des bibliothèques universitaires était en 1976 de 585 000 m².

Jean Bleton, qui a été le grand constructeur de cette période à la direction des bibliothèques du ministère de l'Education nationale, décrit ainsi les préoccupations de ceux qui ont contribué durant ces vingt ans à construire des bibliothèques universitaires:

«ceux qui ont contribué à la réalisation de ces travaux avaient alors pour soucis principaux:

- d'offrir des salles publiques capables d'accueillir assis un étudiant sur dix,
- de créer des magasins capables d'accueillir des collections durant vingt à vingt-cinq ans (en fonction des acquisitions annuelles de l'époque),
- de faire travailler le personnel dans des bureaux décents,
- de permettre, le jour venu, si le terrain le permettait, une extension sur place, d'où l'édification, pour plusieurs d'entre eux, de bâtiments indépendants,
- d'assurer, grâce à des circuits bien étudiés, le bon fonctionnement du service avec le personnel le plus réduit possible,
- enfin, de trouver des solutions architecturales économiques, à la fois par des plans «concentrés» et grâce à des hauteurs sous plafond correspondant strictement aux besoins (2,3 m pour les magasins, 3 m pour les bureaux, 5 à 7 m pour les salles de lecture afin de les faire bénéficier d'un bon éclairage naturel)».

Ces préoccupations aboutiront très souvent à la construction de bâtiments à trois corps: celui des magasins (blocs ou tours), celui des salles publiques et celui des bureaux. D'où le nom parfois utilisé de parti architectural «ternaire».

Dans le même temps se développait une conception de «bibliothèque à deux niveaux», qui a fait à l'époque l'objet de nombreuses descriptions et considérations dans les revues architecturales et professionnelles. Les étudiants avancés, les professeurs et les chercheurs devaient y trouver tout en accès libre, les collections étant classées selon la classification Cunningham pour les bibliothèques médicales et selon la CDU (classifi-

cation décimale universelle) pour les autres. Les autres usagers, étudiants de premier et second cycles (quatre premières années universitaires) devaient disposer de salles avec des usuels et une communication des livres (à lire sur place et à emprunter) effectuée par les magasins allant chercher ces livres dans les magasins. Cette conception, très ségrégationniste, a heureusement été revue depuis!

La mise en service de ces bibliothèques, qui a renouvelé le parc des bibliothèques universitaires françaises à 90%, s'est effectuée à un rythme très rapide.

1975

L'année 1975 constitue une *année charnière*: c'est l'année qui voit la fin de la direction des bibliothèques et de la lecture publique, c'est-à-dire de la direction d'administration centrale, unique pour les bibliothèques publiques et universitaires, en place depuis 1945. Cette année-là voit en effet la séparation (toujours actuelle) des bibliothèques publiques et des bibliothèques universitaires, les premières passant sous la tutelle du ministère de la Culture, les secondes restant sous celle du ministère de l'Education nationale, mais dans des conditions très différentes du point de vue de leurs bâtiments et donc des constructions et extensions. L'année 1975 sonne également le glas des constructions des bibliothèques universitaires, puisque entre 1975 et 1990, seules une dizaine de bâtiments de bibliothèques universitaires seront construits ou étendus pour un total de surfaces inférieur à 20 000 m² répartis sur 15 ans (on est loin des 500 000 m² construits sur les vingt années précédentes!).

Après 1975

A partir de 1975 et durant près de quinze ans, les bibliothèques universitaires françaises ont vu leur situation *se dégrader progressivement* en termes de locaux comme en termes d'acquisitions documentaires et de personnel, comme si l'Etat, après avoir beaucoup fait pour ses universités se désintéressait progressivement d'elles. Mais ce désintérêt est malheureusement allé très loin et la dégradation a réellement porté, et de façon durable, sur les trois points suivants:

- on vient de le voir pour les locaux: 20 000 m² réalisés en quinze ans,
- les moyens financiers des bibliothèques universitaires sont restés pratiquement les mêmes entre 1977 et 1987 (en francs constants: 82,2 millions de francs et 89,2 millions de francs), alors que le nombre d'étudiants inscrits à l'université passait de 821 000 à 980 000 (+ 19,5%),
- les personnels restant également exactement les mêmes en nombre pour remplir des missions qui, entre temps, s'étaient très fortement développées.

Pour aggraver les choses, il faut noter également que l'entretien et la maintenance des centaines de milliers de mètres carrés de locaux de bibliothèques universitaires construits précédemment ont pesé de manière très lourde sur les budgets des bibliothèques universitaires qui, restant constants, réduisaient de fait les acquisitions documentaires dans des proportions drastiques.

Toutes ces années n'ont pas été également mauvaises sur tous les plans, mais c'est la tendance générale de ces quinze ans qui a été catastrophique pour bien des bibliothèques universitaires, le point le plus bas ayant été atteint en 1981.

Le temps des rapports ...

Durant cette période cependant, et à plusieurs reprises, le signal d'alarme a été actionné et le gouvernement et les parlementaires interpellés au sujet de l'état scandaleux des bibliothèques.

Trois rapports sont venus ponctuer les années 1980: En 1981, un *premier rapport*, le *rapport Vandevoorde*, mettait au centre des débats la dualité du système documentaire des universités: d'un côté les bibliothèques universitaires en difficultés et mal intégrées à leur université de rattachement; de l'autre, une prolifération de bibliothèques de départements, de laboratoires et d'instituts, jugées plus conviviales et plus proches des étudiants et des enseignants.

Pour remédier à cette situation, le rapport Vandevoorde proposait de réunir la bibliothèque universitaire et les bibliothèques de départements et d'instituts de chaque université en un Service commun de la documentation qui combinerait une direction unique et une décentralisation de la gestion et gérerait un budget documentaire global.

Un *second rapport*, en 1985, peu avant la parution du décret sur le service commun de la documentation, (*le rapport Gattégno-Varloot*, des noms des deux directeurs d'administrations centrales ayant chacun en charge un type de bibliothèque) constatait l'absence prolongée (plus de dix ans) de tout programme d'envergure en faveur des bibliothèques universitaires. Ce rapport suggérait, entre autres, d'engager une politique globale d'extension des locaux des bibliothèques universitaires.

Le rapport Miquel

Le rapport Miquel (*troisième rapport* qui date de 1989) dénonça de manière très ferme la situation scandaleuse des bibliothèques universitaires françaises, qualifiée de «*zône sinistrée de l'ensemble universitaire*». Il constatait leur dégradation qu'il s'agisse de locaux (à l'époque, 0,65 m² en moyenne par étudiant, sur la base des données de 1987), de l'encadrement en personnel (3,25 agents pour 1000 utilisateurs) ou de leur pouvoir d'achat documentaire ridicule.

Il proposait de construire 370 000 m² nouveaux de locaux en dix ans, de créer 1500 emplois, et de quadrupler les crédits de fonctionnement en quatre ou cinq ans.

Le rapport Miquel insistait sur plusieurs points:

- améliorer l'accueil des étudiants,
- les former à l'utilisation de la documentation dès le premier cycle (deux premières années d'université),
- renforcer les acquisitions documentaires,
- offrir des fonds importants en libre accès,
- ouvrir les bibliothèques universitaires au moins 60 heures par semaine durant 45 à 46 semaines dans l'année (40 à 45 heures en moyenne en 1987, année de référence du rapport, et 40 à 42 semaines par an). Pour parvenir à ces résultats, le rapport Miquel préconisait de mieux répartir les moyens en fixant une obligation de résultats par le biais de contrats entre l'Etat et les universités et de soutenir de préférence les universités qui présenteraient un plan cohérent d'organisation de la documentation.

Le rapport Miquel fut le véritable détonateur et le point de départ d'une nouvelle politique en faveur des bibliothèques universitaires. Il sert actuellement de référence pour le ministre de l'Education nationale dans son action à court et à moyen terme en faveur des bibliothèques universitaires.

Situation des bibliothèques en 1992

En 1992, la situation des bibliothèques universitaires françaises en chiffres est la suivante:

- 79 bibliothèques universitaires (et non plus 47 comme en 1975), représentant 195 implantations (je laisse de côté pour l'instant ce que nous appelons les «délocalisations», sur lesquelles je reviendrai un peu plus loin),
- 635 000 m² de bâtiments,
- le ratio m² par étudiant s'est encore dégradé depuis le rapport Miquel, passant de 0,65 m² en 1987 à 0,52 m² en 1992, le nombre d'étudiants étant lui-même passé de près de 969 000 en 1987 à 1 245 000 pour l'année universitaire 1991–1992, soit une augmentation de 28,6% en cinq ans. Actuellement, le taux d'augmentation des étudiants est de l'ordre de 6% par an,
- les bibliothèques universitaires offrent actuellement environ 70 000 places de consultation, soit environ une place pour 18 étudiants, au lieu de une, en moyenne, pour 5 utilisateurs. L'un des objectifs du rapport Miquel était de construire 35 000 places de consultation supplémentaires ce qui, à l'aune de 1992, ne représenterait encore qu'une place pour 12 étudiants et, à celle de 1995, une place pour plus de 14 étudiants si leur croissance se poursuit au rythme de

6% par an. Soit exactement la situation de 1987! On est parfois saisi de vertige!

- les bâtiments des bibliothèques universitaires conçus avec deux niveaux d'accès aux collections et quasiment pas de libre accès pour les étudiants de premier cycle, disposent d'une faible capacité de transformation, leur organisation interne les rendant souvent imprévisibles tant au libre accès qu'à l'utilisation de techniques nouvelles.

A noter également que les besoins de rénovation du parc immobilier existant sont aussi importants que ceux concernant les extensions et les constructions: mise en conformité avec les règlements de sécurité actuels, plus draconiens que ceux appliqués entre 1955 et 1975, mise en conformité également avec le règlement de 1979 concernant l'accessibilité des handicapés dans les bâtiments recevant du public, réfection des sols, des peintures, des éclairages, ces derniers étant restés au niveau de l'époque à laquelle ils ont été conçus, rééquipement mobilier complet, les mobiliers d'aujourd'hui étant toujours ceux des années 1950–1960!

Que faire donc face à ce parc immobilier très dégradé et très insuffisant, légué par vingt ans d'immobilisme gouvernemental, de droite comme de gauche?

Je l'ai dit, en termes de bâtiments de bibliothèques universitaires notamment, le rapport Miquel fut en quelque sorte le détonateur, dans un mouvement général né au milieu des années 1980 décriant la misère physique scandaleuse de l'ensemble des universités. L'Etat a donc «redécouvert» ses universités à cette époque et il met aujourd'hui sur pied avec l'aide des collectivités territoriales – ce qui est une grande première – un important schéma de développement de l'enseignement supérieur, dénommé Schéma Université 2000, qui de 1991 à 1995 pour la première tranche, doit permettre de remettre à niveau les universités, au moins en ce qui concerne leur capacité d'accueil par rapport à une population étudiante sans cesse grandissante.

Le «Schéma Université 2000»

Dans les prémisses de ce schéma, quelques opérations «d'urgence» avaient déjà été réalisées depuis 1989 pour construire amphithéâtres, salles de travaux pratiques, salles de travaux dirigés et locaux administratifs (mais pas de bâtiments de bibliothèques universitaires!) dans quelques académies particulièrement déficitaires, tandis que le schéma de développement de l'enseignement supérieur, mis en place dès la fin de 1984, si intensifiait avec la signature de contrats quinquennaux entre l'Etat et les régions, et avec la signature de contrats quadriennaux d'établissement (Etat/universités) à partir de 1989.

Le *Schéma Université 2000*, négocié en 1991 pour l'essentiel des académies, à l'exclusion de celles de la région Ile de France qui devait l'être d'ici la fin 1992, constitue le volet «construction» des différents contrats existants. Il s'appuie sur un financement de 32 milliards de francs, dont 16 proviennent de l'Etat et 16 des collectivités locales (villes, départements et régions), échelonné sur les années 1991–1995. Potentiellement, ces crédits représentent la possibilité de construire et d'équiper environ 2 500 000 m² de bâtiments universitaires nouveaux.

Comment les bibliothèques universitaires parviennent-elles à trouver leur place dans le *Schéma Université 2000*?

A vrai dire, elles la trouvent parfois avec quelques difficultés, et cela pour des raisons multiples.

Difficultés d'intégration

Première raison: les crédits importants dégagés dans le cadre du plan quinquennal ne sont pas répartis en amont, selon des quotas établis par grandes fonctions existant dans une université. Il n'y a donc pas 15, 20, voire 25% de la dotation financière globale du *Schéma Université 2000* qui soient dévolus d'office à la transformation des services communs de la documentation. Cette disposition aurait évidemment été très efficace – et très confortable – pour les bibliothèques!

Deuxième raison: à l'origine du *Schéma Université 2000* ne figuraient que des opérations de constructions, réaménagements et extensions des bâtiments d'université. Peu à peu, y ont été incluses des opérations touchant les instituts universitaires de technologie, considérés comme prioritaires pour la construction de leurs bâtiments. Y ont été ajoutées ensuite toutes les opérations de maintenance lourde des bâtiments universitaires, tout ceci s'alimentant sur la même enveloppe budgétaire. Voilà pourquoi le chiffre potentiel de réalisation de 2 500 000 m² de bâtiments d'université se trouvera forcément révisé à la baisse!

Troisième remarque: il appartient au président de l'université, en accord avec le recteur de l'académie (c'est le représentant du ministre de l'Education nationale au niveau de l'académie), de déterminer les priorités de travaux pour son université, puis de les hiérarchiser pour tenir dans une enveloppe budgétaire fixée entre l'Etat et les différentes collectivités locales, et non susceptible de révision (en tout cas à la hausse).

Objectifs actuels

Les grands objectifs poursuivis aujourd'hui pour les bâtiments des bibliothèques universitaires sont les suivants:

- Mettre la bibliothèque au cœur de l'université et l'université au cœur de la population. Il faut, partout

où cela est possible, en finir avec la notion de campus, surtout la notion mal digérée de campus à la française, c'est-à-dire de l'université à l'écart de tout, sans moyens de transports vraiment opérationnels, sans vraie vie, sans boutiques, sans cafés ni restaurants autres qu'universitaires, sans théâtre, ni cinéma, ni librairie, etc. La création des sept universités nouvelles et les antennes universitaires délocalisées dans des villes de moyenne importance (15 à 50 000 habitants), de même que la réintégration de l'enseignement de certaines disciplines universitaires dans les centres villes devraient le permettre à moyen terme,

- programmer des espaces de consultation où le libre accès au maximum de collections contemporaines est de rigueur,
- autoriser l'emprunt à domicile du maximum de documents,
- créer des espaces de consultation très diversifiés où chacun, selon ses besoins du moment, trouvera sa place: salle de lecture traditionnelle de taille raisonnable, salles de travail en groupes, places de lecture individuelle en salle de lecture, carrels fermés pour le travail de longue durée, en somme tout ce qui existe déjà depuis longtemps dans les bibliothèques de la majorité des pays économiquement développés! Dans un premier temps, le conseil donné est de prévoir une place pour 8 à 10 utilisateurs; le plus vite possible ensuite, une place pour 5 utilisateurs,
- donner accès à tous les types de collections, imprimés, audiovisuels, informatiques, à l'instar de ce qui s'est fortement développé dans de nombreuses bibliothèques publiques françaises,
- développer tous les accès informatisés à l'information sur place et à distance: catalogues, CD-ROM, bases de données,
- programmer l'accroissement des collections, et donc la taille des bâtiments, pour les vingt-cinq années à venir,
- construire des bâtiments flexibles et modulables pour qu'il soit possible de les faire évoluer,
- construire des bâtiments de qualité non seulement en ce qui concerne leur architecture, mais aussi du point de vue des matériaux utilisés, afin qu'ils soient bien protégés des bruits tant extérieurs qu'intérieurs, meublés de manière confortable, conviviale et esthétique, et dont le confort pour l'utilisateur comme pour le personnel soit maximum,
- augmenter le personnel, de manière à ouvrir au moins 60 heures par semaine d'ici la mi-1993 (aujourd'hui environ 55 heures), 70 à 80 heures par semaine dès que possible, tout en réduisant de plusieurs semaines le temps annuel de fermeture.

bien français, c'est le fait qu'un certain nombre d'opérations feront l'objet d'un *découpage en tranches*, appelées pudiquement «fonctionnelles», dont la réalisation sera étalée dans le temps pour des raisons financières.

Au demeurant, si l'on ne peut réaliser une opération en une seule fois, il faut savoir qu'une première tranche vraiment viable au regard de l'ensemble d'un projet doit représenter au moins 70 à 75% de la superficie finale de l'opération. Construire une proportion moins importante poserait de sérieux problèmes de cohérence de la première phase par rapport à l'ensemble. Ceci devrait conduire en tout cas à ne construire qu'en deux phases au plus. Mais même cela n'est jamais sûr en France où l'on va souvent préférer, au nom d'un égalitarisme mal compris, réaliser trois opérations en même temps en tronçonnant chacune d'entre elles, au lieu d'une opération dans son intégralité, puis la deuxième, puis la troisième.

Si construire en une seule fois conduit, bien entendu, à différer les opérations positionnées en numéros 2 et 3, cela a pour effets positifs de mettre à la disposition des utilisateurs de vraies réalisations, d'abaisser sensiblement le coût global des travaux, et surtout d'éviter de faire vivre les utilisateurs et le personnel dans des chantiers permanents, avec tout ce que cela suppose de bruit, de poussière, d'inconfort, voire de fermeture temporaire de la première tranche pour achever la suivante.

Quand malheureusement le découpage d'un projet en phases successives ne peut être évité, il est alors *indispensable que le programme technique détaillé qui servira à la construction soit élaboré pour l'intégralité de l'opération* et que les plans de l'architecte (esquisses et avant-projet sommaire) soient établis non seulement pour la première tranche mais pour l'ensemble de l'opération. C'est alors un moindre mal, en espérant naturellement que la ou les autres phases suivront rapidement. Un autre point mérite également un peu d'attention dans des opérations qui sont longues et délicates à mener: la réalisation d'un bâtiment de bibliothèque par construction, réaménagement ou extension *exige de son chef de projet un certain nombre de connaissances qui ne font pas vraiment partie du domaine habituel des connaissances bibliothéconomiques*. Il est pourtant indispensable que celles-ci soient rapidement acquises dès lors qu'un projet se fait jour, car il est important de pouvoir tenir une place, *sa place*, la plus claire possible, dans l'opération, place auprès du maître d'ouvrage (le décideur et le payeur), place auprès du maître d'œuvre (l'architecte), place auprès des entreprises qui réalisent le bâtiment. Cette place, il faudra pouvoir la conserver durant trois ou quatre années au minimum, d'où l'importance d'une situation personnelle et institutionnelle juste et sans ambiguïté dans l'opération.

Mais je vois déjà une première difficulté à laquelle nous sommes souvent confrontés, et qui est un péché mignon

Les phases importantes d'un projet de construction
Sans trop entrer dans le détail, il faut rappeler quelles sont les six phases majeures dans lesquelles s'inscrit tout projet de construction:

Programme technique

L'établissement du programme technique détaillé, quantitatif et qualitatif du futur équipement. C'est l'un des points-clé pour qu'une opération soit réussie, car il s'agit tout d'abord d'analyser aussi finement que possible l'organisation existante de la bibliothèque, tant sur le plan de l'organisation interne que par rapport à la qualité des services rendus aux utilisateurs.

On connaît en général bien les inconvénients pour le public du bâtiment dans lequel on se trouve et que l'on veut reconstruire: pas ou peu de libre accès, manque de places de consultation, faible confort matériel et esthétique, bruit ambiant qui nuit à la qualité du travail, absence de possibilités d'animation et de mise en valeur des fonds, inadaptation des espaces publics aux nouvelles technologies, liaisons difficiles entre les différents types d'espaces, etc.

On sait moins bien, en revanche, analyser objectivement l'organisation du travail du personnel de la bibliothèque, parce que l'on atteint souvent des susceptibilités personnelles: circuit du traitement des documents dans ses différentes phases, découpage des fonctions et des activités des uns et des autres ayant pu entraîner, au fil du temps, des situations de sclérose, voire de blocage complet de fonctionnement au niveau de certains services, difficultés d'admettre que documents et publics évoluent. Chacun connaît ces difficultés d'ordre psychologique que l'on peut rencontrer, notamment lorsque la mobilité professionnelle n'est pas de règle et que le personnel fait souvent sa carrière dans une, éventuellement deux bibliothèques seulement, ce qui fait qu'il manque singulièrement de points de repères différents, de visions diversifiées des choses et des modes d'organisation.

Dans la mise au point de ce programme, il faut effectuer de nombreuses visites de bibliothèques, tant chez soi, qu'à l'étranger, surtout à l'étranger en ce qui nous concerne actuellement, pour comparer, s'obliger à se poser des questions, acquérir des idées neuves et s'ouvrir l'esprit à d'autres formes d'organisation.

Le ministère de l'Education nationale, par le biais de sa sous-direction des bibliothèques et de sa sous-direction des constructions, a voulu donner toute son importance, compte tenu des enjeux du Schéma Université 2000, à la connaissance des questions de programmation. Il a réuni dès la fin de l'année 1990 un groupe de travail comprenant des universitaires, des architectes, des ingénieurs, des directeurs de bibliothèques universitaires et des représentants des deux sous-directions concernées. Ce groupe a travaillé durant plusieurs mois à la rédaction d'un «Guide de programmation des bibli-

thèques universitaires» qui a été largement diffusé depuis mai 1991. Ce document a été très apprécié, car il fournit de sérieux points de repères quant à une méthodologie de programmation d'un bâtiment. Il offre également des exemples de normes et prescriptions couramment retenues dans les pays développés pour la réalisation de leurs bibliothèques universitaires¹.

Partenaires

La connaissance des partenaires auxquels le chef de projet sera confronté et avec lequel il aura à travailler tout au long du processus de construction.

Concours d'architecture

La compréhension de l'organisation des concours d'architecture qui sont la règle commune, en France, pour la nomination d'un architecte sur un projet.

Etude des plans

L'apprentissage de la lecture des différents états de plans élaborés par l'architecte, des plus simples (esquisses) aux plus complexes (les dossiers de consultation des entreprises) en passant par l'avant-projet sommaire et l'avant-projet détaillé, pour pouvoir s'approprier mentalement le futur bâtiment, en étudier le fonctionnement détaillé et demander, le cas échéant, les modifications qui s'imposent.

Suivi du chantier

Le suivi de l'évolution du chantier dans ses différentes phases: certaines qui concernent le second œuvre sont en effet très importantes pour la qualité des prestations offertes et le confort des utilisateurs (revêtements de sols, choix des couleurs, protection solaire, isolation phonique, etc.)

Équipement en mobilier et matériel

L'élaboration des dossiers d'équipement en mobilier et en matériel. C'est probablement cet aspect des choses qui déroutera le moins un bibliothécaire dans la mesure où, de tous temps, il a été nécessaire d'acquérir quelques pièces complémentaires de mobilier et différents matériels pour la bonne marche de la bibliothèque.

Ces six points fondamentaux donnent un avant-goût de la diversité des connaissances à acquérir rapidement, du degré d'implication personnelle et professionnelle qui

¹ Ce document de base, essentiellement quantitatif, vient d'être repris sous la forme d'un ouvrage portant sur l'ensemble des problèmes touchant à la réalisation d'un bâtiment de bibliothèque universitaire: «Construire une bibliothèque universitaire: de la conception à la réalisation». Paris: Ed. du Cercle de la Librairie, 1993.

doit être celui du chef de projet, et aussi de sa capacité à entraîner son personnel dans l'aventure d'une construction. Un projet, en effet, n'est jamais l'affaire d'un seul – même génial, mais le fruit du travail de toute une équipe, et d'un travail acharné.

Stages de formation

Pour permettre aux chefs de projets de mieux jouer ce rôle auquel, dans leur grand majorité, ils n'ont pas été préparés, la sous-direction des bibliothèques a organisé depuis plus d'un an à leur intention des stages intensifs d'une semaine au cours desquels sont abordés par des architectes, des ingénieurs et des bibliothécaires, les points fondamentaux mentionnés ci-dessus.

Il est également important, pour nous en France, de comprendre aujourd'hui que le rôle de l'Etat a changé en ce qui concerne les universités et les bibliothèques universitaires. Celui-ci n'est plus l'unique dispensateur des crédits d'investissement, et donc le seul qui fasse entendre sa voix.

Ceci montre un peu plus, s'il en était besoin, la nécessité de faire connaissance avec des partenaires qui n'avaient jamais été les nôtres jusqu'à présent, et qui ne sauraient plus se contenter du rôle de simple bailleur de fonds.

Conclusion

La nouvelle vague de construction des bibliothèques universitaires s'amorce donc à la fois avec une certaine lenteur mais sûrement. Bien des opérations en sont encore aujourd'hui à la première phase de réflexion qui doit mener à l'élaboration du programme technique détaillé. Peu à peu, le nombre des concours d'architecture va s'accroître et une partie des projets – les plus modestes – commencera à sortir de terre vers la mi-1993, beaucoup plus en 1994 et 1995. Les premiers effets du Schéma Université 2000 en matière de bibliothèques universitaires ne s'afficheront réellement qu'à la fin de 1994 et dans les années suivantes, dans la mesure où il faut de dix-huit mois à deux ans pour réaliser une construction et quelques mois supplémentaires pour la meubler et transférer les collections. C'est dire que le résultat de nos efforts ne commencera vraiment à être visible qu'à l'achèvement de la première partie du Schéma Université 2000, en 1995.

D'aucuns commencent à penser qu'il pourrait y avoir une suite, à partir de 1996, tant l'ampleur de la tâche est grande en ce qui concerne l'ensemble des universités et, à l'intérieur de celles-ci, des bibliothèques universitaires. Il est en effet impossible de rattraper en cinq ans ce qui n'a pas été réalisé en vingt ans, d'autant que le nombre d'étudiants ne cesse de croître et devrait atteindre d'ici l'an 2000 environ 1 800 000, à raison d'une progression de 60 à 70 000 étudiants par an.

Nous sommes quelques uns à nous être impliqués très fortement dans la construction de nouveaux bâtiments pour nos bibliothèques universitaires et dans la transformation la plus performante possible des bâtiments

les plus anciens. Mais c'est un travail de longue haleine et qui ne pourra être poursuivi efficacement que si l'Etat et les collectivités territoriales s'engagent pour de nombreuses années et non pour une période de cinq ans. Mais les hommes politiques qui nous gouvernent, chacun à leur niveau, détestent tout ce qui n'est pas immédiatement «visible»; il leur faut des inaugurations bien voyantes, des discours fleuris, des rubans à couper, si possible plusieurs fois par semaine! Or pour une bibliothèque, il nous faut au moins quatre à cinq années avant de pouvoir leur tendre la paire de ciseaux pour couper le ruban! C'est trop long et l'homme politique, dans nos bienheureuses démocraties, peut être balayé de la scène avant que ce délai se soit écoulé! Il nous faut donc souhaiter que la sagesse l'emporte pour le renouveau de nos bibliothèques universitaires comme pour celui de l'ensemble des universités et que nous puissions enfin travailler sur le moyen et le long terme, seuls garants d'une réelle efficacité et d'un véritable changement.

Adresse de l'auteur:

Marie-Françoise Bisbrouck

Chargée de mission pour la construction des bibliothèques universitaires

Ministère de l'éducation nationale et de la culture

Sous-direction des bibliothèques

61-65, Rue Dutot

F 75015 Paris